

ALGÉRIE - FRANCE
Gaïd Salah reçoit le chef d'Etat-major particulier du président français

P. 24

ALGÉRIE - TCHÉQUIE
Nouvelles perspectives de coopération en matière d'ingénierie hospitalière

P. 24

ALGÉRIE - PORTUGAL
Identification des domaines prioritaires de coopération entre l'Algérie et le Portugal

P. 24

ALGÉRIE - EAU
M. Yousfi prend part à Dubaï aux travaux de la 6^e session du Sommet mondial des gouvernements

P. 24

ALGÉRIE - SUISSE
Possibilité de renforcer le partenariat algéro-suisse dans le secteur de la formation professionnelle

P. 24

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, NOUREDINE BEDOUI, L'A AFFIRMÉ À ALGER

«Les portes du dialogue resteront ouvertes pour trouver des solutions aux revendications sociales»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a affirmé mardi à Alger, que les "portes du dialogue resteront ouvertes" en vue de trouver des solutions aux revendications sociales. Lors d'une conférence de presse au terme de sa visite au salon de la sécurité routière, le ministre a précisé concernant les contestations dans certains secteurs à l'instar de la santé, que le dialogue reste un principe fondamental que "nous adoptons étant préconisé par le président de la République, pour parvenir à des solutions".

P. 3



M. Bedoui : «Le permis à point fin prêt début mars»

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA BOURSE D'ALGER, M. YAZID BENMOUHOB, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

M. YAZID BENMOUHOB :

«Nous invitons les PME à se faire coter en bourse pour développer leurs activités»



Le Directeur général de la Bourse d'Alger, M. Yazid Benmouhob, a appelé hier les entreprises privées, notamment les PME, à s'introduire en bourse, pour avoir accès à de nouvelles sources de financement, qui leur permettront, à l'avenir, de développer leurs activités et d'assurer leur pérennité.

P. 6

LE DG DE LA SÛRETÉ NATIONALE, LE GÉNÉRAL MAJOR ABDELGHANI HAMEL, L'A AFFIRMÉ : «Les initiatives historiques organisées par la DGSN visent à tisser les liens entre les générations»

P. 3

SANTÉ

MINCEUR :
pourquoi il ne faut pas faire ses courses quand on a faim

P. 12-13

ÉCONOMIE

EXPORTATIONS ASSURANCE À L'EXPORT : 25% seulement des exportateurs assurés à la Cagex

P. 7

F   TBALL

LIGUE 1 MOBILIS (20^e JOURNÉE) : Le leader en danger à Alger, choc des mal classés à Tadjenanet

P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 9 casemates détruites à Médéa

P. 3

CONSEIL DE LA NATION Séance plénière consacrée aux questions orales

Le Conseil de la Nation tiendra aujourd'hui une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du Gouvernement, a indiqué un communiqué du Conseil. Ces questions concerneront les

ministres des secteurs de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, de l'Energie, des Travaux publics, du Commerce et de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.



Horaire des prières

Jeudi 29 Joumada al oula 1439

Fajr	06:02
Dohr	13:02
Asr	16:04
Maghreb	18:33
Isha	19:53



MOUDJAHIDINE Zitouni les 17 et 18 février à Tamanrasset



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera les 17 et 18 février, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tamanrasset. Au cours de cette visite, le ministre présidera les festivités officielles de célébration de la Journée nationale du chahid.

LI AMNIKOU Emission consacrée aux accidents liés aux TIC

L'émission radio dédiée à la sécurité routière, «Li Amnikoum», diffusée chaque jeudi sur la chaîne 1, sera consacrée cet après-midi de 16h à 17h, aux accidents de la circulation engendrés par l'usage des technologies installées dans les véhicules (Ecran tactile).

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHIDINE Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h au siège de la Kasma de la Casbah, la 235e rencontre élargie aux musées et directions régionales des moudjahidine, consacrée à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale. La rencontre sera consacrée à la méthode d'inhumation des chouchada et l'éva-



cuation des blessés des champs de batailles durant la guerre de libération".

RND Célébration du 21^e anniversaire de la création du parti

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), M. Ahmed Ouyahia, présidera demain vendredi 16 février à partir de 14h à la salle omnisports Sidi Abdoun de Biskra, les festivités marquant la célébration du 21e anniversaire de la création du parti.



DU 21 AU 27 MARS À LA SAFEX Salon national de l'Emploi

Sous le haut patronage du Président de la République, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, organise du 21 au 27 mars 2018 au Palais des Expositions (Safex), des Pins-Maritimes, la 7e édition du Salon national de l'Emploi placée sous le thème «Startup, la réussite par l'innovation».

SALLE IBN ZEYDOUN Concert de musique andalouse



Sous la direction de Abdelhadi Boukoura, l'association «Les Beaux-Arts d'Alger», animera un concert de musique andalouse, ce soir à partir de 19h à la salle Ibn Zeydoun (Oref).

L'association accompagnera en seconde partie l'artiste Karim Semmar.

Météo



	Max	Min
Alger	18°	06°
Oran	19°	06°
Annaba	16°	08°
Béjaïa	19°	07°
Tamanrasset	23°	08°

CE SOIR À 19H Spectacle du ballet de l'Opéra d'Alger

Le Ballet de l'opéra d'Alger, présentera son spectacle intitulé «Rythmes et couleurs d'Algérie», ce soir à partir de 19h à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh (Ouled Fayet).



SAMEDI 17 FÉVRIER À M'SILA Rencontre sur «L'émergence et les perspectives de l'entrepreneuriat des femmes en milieu rural»

Le Forum des Chefs d'entreprise (FCE), organise samedi 17 février à Boussaâda (M'sila), une rencontre nationale sous le thème "L'émergence et les perspectives de l'entrepreneuriat des femmes en milieu rural". Cette rencontre verra la participation d'un large panel de femmes issues de différentes wilayas du pays qui se lancent dans des activités d'exploitation et de valorisation de produits appartenant à l'espace rural. Parmi les secteurs d'activité qui seront représentés durant cet événement, la maroquinerie, la bijouterie, la tapisserie, la vannerie, la fromagerie, les plantes aromatiques, la savonnerie à l'huile d'olive, les dérivés des dattes, la stévia, le miel, la figue de barbarie, le safran etc. Cette manifestation permettra également aux chefs d'entreprise d'aller à la rencontre de ces femmes et discuter sur d'éventuels projets de partenariats à réaliser en commun.



SAMEDI 17 FÉVRIER À L'APW D'ALGER Rencontre scientifique sur la médecine de famille

Sous le patronage du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, la Société algérienne de médecine générale (SAMG), organise samedi 17 février à l'APW d'Alger, une rencontre scientifique ayant pour thème «La médecine de famille/ médecine générale : l'élément majeur en soins primaires».



BISKRA 3^{es} Journées de dermatologie

L'Association des médecins privés de la wilaya de Biskra (AMPB), organise aujourd'hui et demain au niveau de la nouvelle salle de conférences de la wilaya (mitoyenne du musée du moudjahid Mohamed-Chaâbani), la 3e Journée de dermatologie. Parmi les thèmes qui seront abordés : Les lasers en dermatologie, la photo-protection, la peau et grossesse, et les troubles de pigmentation.

AÉROPORT DE MONTPELLIER Le trafic à la destination d'Alger enregistre +219% en janvier



L'aéroport de Montpellier a enregistré un trafic record en janvier avec 126.886 passagers, dont une augmentation de la destination Alger de +219 %, ont indiqué les autorités aéroportuaires de cette ville du sud de la France. Il s'agit du mois de janvier le plus dense, en terme de voyageurs, de l'histoire de l'aéroport de Montpellier, a-t-il précisé, soulignant qu'il ya eu 16,5 % de passagers supplémentaires par rapport à janvier 2017 (108875 passagers). Opérée par les compagnies Air Algérie et Air France, la destination d'Alger a enregistré une augmentation de 219 %. "On passe de 900 à presque 3 000 passagers", s'en est-on réjoui. Le 6 décembre 2017, l'aéroport de Montpellier-Méditerranée battait son record annuel, vieux de 17 ans, en accueillant 1.733.766 voyageurs.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, NOUREDINE BEDOUI, L'A AFFIRMÉ À ALGER

«Les portes du dialogue resteront ouvertes pour trouver des solutions aux revendications sociales»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a affirmé mardi à Alger, que les "portes du dialogue resteront ouvertes" en vue de trouver des solutions aux revendications sociales.

Lors d'une conférence de presse au terme de sa visite au salon de la sécurité routière, le ministre a précisé concernant les contestations dans certains secteurs à l'instar de la santé, que le dialogue reste un principe fondamental que "nous adoptons étant préconisé par le président de la République, pour parvenir à des solutions".

M. Bedoui a rappelé qu'il y a des commissions qui œuvrent au niveau des différents secteurs à "la concrétisation progressive des aspirations de ces catégories sociales".

Il a mis l'accent, à ce propos, sur "la nécessité d'opter pour le dialogue, d'autant que les pouvoirs publics sont ouverts à toutes les propositions".

Il a souligné que certaines

parties veulent déstabiliser le pays, ajoutant concernant les rassemblements organisés lundi par les médecins résidents, en dépit de l'interdiction des marches à Alger, que "par respect pour nos enfants scolarisés, étudiants et médecins, nous avons évité ce à quoi certains tentent de parvenir".

"Mais en revanche, a-t-il soutenu le ministre, toutes les catégories de la société doivent respecter les lois de la République et les appliquer", ajoutant que "la priorité des pouvoirs publics est la sauvegarde de la sécurité



de l'Algérie". Il a ajouté dans ce cadre que "nous œuvrons par la force de nos institutions et de notre constitution afin de ne pas revivre les situations que nous avons vécues par le passé".

Le ministre de l'Intérieur

a réaffirmé que l'Etat Algérien malgré la conjoncture économique difficile qu'il traverse ne renoncera jamais à son caractère social et poursuivra la réalisation des projets économiques au service du citoyen.

M. Bedoui : «Le permis à point fin prêt début mars»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, a affirmé mardi à Alger que le permis de conduire à points sera fin prêt début mars prochain, tandis que la délivrance des cartes d'immatriculation électronique des véhicules aura lieu durant le premier semestre de l'année en cours.

Le permis à points "sera fin prêt durant les deux premières semaines du mois de mars prochain", a déclaré M. Bedoui lors d'une conférence de presse tenue à l'issue de sa visite au salon de la sécurité routière, précisant que l'entrée en vigueur de ce permis touchera les nouveaux titulaires du permis de conduire.

S'agissant des cartes d'immatriculation électronique des véhicules, le

ministre a indiqué qu'elles seront prêtes durant le premier semestre de l'année en cours, ajoutant que la commission chargée de la promotion de l'utilisation des technologies modernes dans les documents administratifs est sur le point de finaliser l'opération de "la généralisation du numéro d'identification nationale unique".

Il a rappelé dans ce cadre qu'il a été procédé jusqu'à maintenant à la délivrance de "7 millions de cartes d'immatriculation biométrique", soulignant que "30 millions de citoyens utilisent l'ancienne carte nationale d'identité".

Concernant les efforts de l'Etat visant à réduire les accidents de la route et la mise à contribution de la société civile dans cette opération, M. Bedoui a déclaré que des instructions seront adressées aux walis pour introduire dans

les budgets annuels des wilayas une partie du financement à l'effet d'accompagner la politique locale et l'action de sensibilisation sur la sécurité routière.

Par ailleurs, le ministre a fait savoir qu'il a été décidé d'attribuer 25 % des amendes (plus de 6 milliards DA) à la caisse de la délégation nationale de la sécurité routière de manière à concrétiser les politiques nationales relatives à la sécurité routière et mettre fin à l'hécatombe routier. Dans les prochains jours, poursuit le ministre, des instructions seront adressées à tous les services de sûreté pour appliquer la mise en fourrière de tous les motocyclettes dont les propriétaires ne mettent pas un casque, mettant l'accent sur l'impératif de respecter rigoureusement la loi.

LE DG DE LA SÛRETÉ NATIONALE, LE GÉNÉRAL MAJOR ABDELGHANI HAMEL, L'A AFFIRMÉ : «Les initiatives historiques organisées par la DGSN visent à tisser les liens entre les générations»

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, a affirmé, mardi à Alger, que les initiatives et conférences historiques organisées par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) visaient à "tisser les liens" entre les générations et à rappeler aux jeunes les sacrifices consentis par leurs pères et aïeux.

Le général major Abdelghani Hamel a mis en avant, lors d'une cérémonie de commémoration de la Journée du Chahid organisée au Forum de la mémoire à l'Ecole supérieure de la police Ali Toussi, l'importance accordée par la DGSN au sujet de la mémoire et aux hauts faits accomplis par les Chouhadas et moudjahidines, et ce à travers les conférences, rencontres et forums historiques organisés par les différents services de la Sûreté nationale, indique un communiqué de la DGSN.

Il a ajouté que ces manifestations visaient essentiellement à "tisser les liens entre les générations et rappeler aux jeunes les sacrifices consentis par leurs pères et aïeux à travers l'histoire", et ont également pour objectif de "tirer les leçons et suivre l'exemple des hauts faits accomplis par les Chouhadas et valeureux moudjahidines face au colonialisme, des hauts faits, a-t-il dit, qui ont été couronnés par le recouvrement de l'indépendance et la libération de l'Algérie du colonialisme".

Cette rencontre a été marquée par la présence du secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de chouhada, Tayeb El Houari, de la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Fafa Si Lakhdar Benzerrouki, ainsi que des anciens ministres, des personnalités nationales et des présidents d'association outre des mem-

bres de la famille révolutionnaire.

M. Hamel a mis l'accent sur l'impératif de faire preuve de responsabilité et de préserver le legs laissé par les chouhada de génération en génération et d'aspirer à un avenir meilleur conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Il a rappelé que le chef de l'Etat "insiste à chaque occasion sur l'impératif de s'attacher à notre mémoire qui est notre fierté et source de notre inspiration, de poursuivre avec détermination sur la voie de ceux au prix de leur vie ont sacrifié pour que l'Algérie reste forte dans ses institutions". Animant une conférence historique sous le thème "message des chouhada... message de sécurité et de stabilité", M.

Tayeb El Houari a affirmé que le message "principal" des chouhada était celui de "la sécurité et de la stabilité", saluant dans ce sens les

victoires du peuple algérien lors de la période coloniale jusqu'à l'épopée de la glorieuse révolution.

Tayeb El-Houari a rappelé que la journée du chahid en Algérie qui coïncide avec le 18 février de chaque année, est une journée nationale et se veut une réminiscence du passé glorieux des aïeux, affirmant que le chahid jouit d'un hommage et de vénération", pour la place que Dieu lui a réservé, et mérite "la gratitude", pour les grands sacrifices consentis pour le recouvrement de la liberté et l'affranchissement du joug colonial.

Il a ajouté que "l'objectif principal" de la célébration de la journée du chahid est la commémoration des sacrifices consentis par le peuple algérien, en l'occurrence les chouhada, afin que la génération post-indépendance, qui porte le flambeau pour mener l'étape de construction et d'édification et d'ac-

complissement du message des chouhada, à savoir "la préservation de la sécurité, de la stabilité et de l'indépendance" de l'Algérie, en tire les enseignements.

En cette occasion, l'assistance "a salué" les efforts de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), à sa tête, le général-major, également Directeur général, consentis en matière de "transmission" de la mémoire nationale et en matière de "contribution à sa préservation, à la vulgarisation de ses symboles, tout en s'inspirant de leurs sacrifices". Au terme des cérémonies de la célébration de la Journée nationale du chahid, le Directeur général a rendu un hommage au Secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC), Tayeb El-Houari, ainsi qu'à un nombre de retraités moudjahidine de la police.

LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE (BA), MOHAMED LOUKAL : «le dinar est stable et il n'y aucune politique pour sa dévaluation»

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Loukal, a démenti mardi à Alger l'existence d'une quelconque politique de dévaluation du dinar, affirmant que des mesures ont été prises depuis le premier semestre 2016 pour préserver la stabilité de la monnaie nationale. Répondant aux questions des députés lors du débat autour du rapport sur les évolutions financières et monétaires en 2016 et en 2017 à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Loukal a démenti l'existence d'une politique de dévaluation du dinar, affirmant que ses services avaient fait face aux pressions exercées par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) pour la dévaluation de la monnaie nationale. "Nous avons fait face à ces pressions à travers deux réformes substantielles lancées à partir de 2016 jusqu'à fin 2017, des réformes qui nous ont permis de réaliser un excellent résultat en préservant la stabilité de la valeur du dinar. Nous poursuivrons cette politique pour le renforcer davantage, à la lumière du taux de change des devises étrangères", a indiqué le Gouverneur de la Banque d'Algérie.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 9 casemates détruites à Médéa (MDN)

Neuf casemates pour terroristes, contenant un atelier de préparation d'explosifs et 16 mines de confection artisanale, ont été découvertes et détruites mardi à Médéa par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de recherche et de ratissage menée à Médéa (1ère Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire à découvert et détruit, le 13 février 2018, neuf (09) casemates pour terroristes contenant un atelier de préparation d'explosifs, 16 mines de confection artisanale, une plaque photovoltaïque, des vivres, des couvertures et divers objets", précise-t-on de même source. D'autre part, dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont appréhendé à Oran et Tlemcen (2ème RM) treize (13) narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à quatre (04) quintaux et 71 kilogrammes, 6 véhicules, une motocyclette, ainsi qu'une somme d'argent liquide s'élevant à 420.000 DA". De leur côté, des détachements de l'ANP "ont saisi, en coordination avec les services des Douanes, lors de deux opérations distinctes 105,2 kilogrammes de kif traité à Tamanrasset (6ème RM) et 24,9 kilogrammes de la même substance à Tindouf (3ème RM) détenus par 3 narcotrafiquants". Dans le même contexte, des détachements de l'ANP et des Gardes-frontières "ont intercepté à Tamanrasset (6ème RM), 4 contrebandiers et saisi 3 camions, 17 tonnes de denrées alimentaires, 8.000 litres de carburant, 1.500 boîtes de biscuits et divers outils d'orpaillage", tandis que "26 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Béchar, Adrar et Laghouat".

FINANCES

Loukal: Bientôt une instruction pour le suivi du mouvement des capitaux

La Banque d'Algérie (BA) promulguera incessamment une nouvelle instruction permettant de tracer le mouvement des capitaux et d'identifier leur origine, a indiqué mardi à Alger le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Loukal, relevant que les fonds en circulation dans le marché parallèle varient entre 2500 milliards DA et 3000 milliards DA.

Répondant aux questions des députés lors du débat autour du rapport sur les évolutions financières et monétaires en 2016 et en 2017 à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Loukal a affirmé que cette nouvelle instruction s'inscrivait dans le cadre du renforcement de l'efficacité de la loi en vigueur relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et qui a connu, selon lui, "une application restreinte".

L'instruction permettra d'identifier le client et l'origine des fonds 48 heures après le dépôt, et ce à travers "un guichet des renseignements financiers", passé ce délai (48 heures) les fonds pourront circuler dans le réseau bancaire.

"Une fois cette instruction promulguée, le client ne sera plus questionné sur l'origine des fonds qu'il souhaite déposer ou retirer.

La procédure sera effectuée par des organes spécialisés", a ajouté M. Loukal, relevant que les agents des guichets concernés par le dépôt des fonds suivront une formation spéciale leur permettant de mettre en œuvre les dispositions de cette instruction.

A noter que la procédure en vigueur au niveau des banques soumet les clients à un questionnaire sur l'origine des fonds lors du dépôt et leur canaux d'utilisation lors du retrait.

Le gouverneur de la BA a reconnu, à ce propos, avoir été destinataire de plusieurs plaintes de citoyens à ce sujet. La nouvelle instruction s'inscrit en outre dans le cadre des actions menées par la BA pour attirer la masse monétaire circulant dans le marché parallèle vers le circuit bancaire, estimée entre 2500 milliards DA et 3000 milliards DA, tandis que le restant de la masse monétaire en circulation hors circuit bancaire estimée entre 1500 milliards DA et 2000 milliards DA est théorisée par les privés, opérateurs économiques et les ménages. M. Loukal a indiqué à ce propos que les banques allaient orienter leurs stratégies vers la mobilisation de ces épargnes théorisées, à travers plusieurs mesures dont la proposition de prix adéquats, la prise en compte des taux d'inflation, la modernisation de la médiation bancaire, la diversification des services et produits bancaires et le développement des systèmes de paiement.

PARLEMENT

Protestation sociale: le président de la commission de la santé de l'APN appelle à un "dialogue franc et continu"

Le président de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Bouabdallah a affirmé que les mouvements de protestation sectorielle survenus sur la scène nationale étaient dus au "manque de dialogue", appelant tous les acteurs à engager "un dialogue franc et continu", se disant disposé à assumer le rôle de médiateur pour régler le conflit que connaît le secteur de la santé.



Les mouvements de protestation survenus dans le secteur de la santé sont essentiellement dus au "cumul des problèmes et au manque de dialogue, en dépit des efforts considérables et moyens importants assurés par l'Etat", a indiqué à l'APS.

M. Bouabdallah, appelant toutes les parties concernées à engager "un dialogue clair, sincère et continu afin d'éviter les grèves et la paralysie du secteur, dont le citoyen demeure la principale victime et même les praticiens".

La majorité des problèmes qu'enregistre le secteur de la santé, principalement le mouvement de protestation des médecins résidents, est due à l'attribution dans le règlement des problèmes, entraînant ainsi l'aggravation de la situation actuelle", a-t-il dit, d'autant que "ces grèves ont fait perdre un temps précieux, en vue d'améliorer le système de santé".

A cet effet, M. Bouabdallah a rappelé que la commission parlementaire qu'il préside avait reçu, à deux occasions, les médecins résidents.

La première rencontre qui a eu lieu au début de leur mouvement de protestation a permis de prendre connaissance de leurs revendications qu'il a qualifiées de "légitimes", a-t-il précisé, ajoutant que le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière avait été informé des principaux dossiers relatifs au secteur dont l'amélioration du cadre professionnel et l'examen de la question du service civil.

La deuxième rencontre avec les médecins généralistes qui a eu lieu juste avant l'audience que leur a accordé le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, lors de laquelle il s'est enquis de leurs principales revendications, s'est tenue en concomitance avec l'ouverture d'un débat direct impliquant le ministère et les médecins

protestataires, dans le cadre de la commission intersectorielle, a-t-il dit, qualifiant de "regrettable" la poursuite des mouvements de grève parallèlement aux réunions tenues avec ladite commission.

Dans ce cadre, le président de la commission s'est dit disposé, en sa qualité de "député et de médecin", d'assumer le rôle de médiateur pour le règlement de ce conflit, estimant que cette démarche devrait être menée par les parties concernées, conformément au code du Travail.

Il a indiqué que la réussite du dialogue direct entre les deux parties exigeait davantage de "retenue et de patience", qualités requises chez le médiateur.

M. Bouabdallah a salué la réponse donnée par le ministre de la santé aux différentes revendications des médecins résidents, notamment à travers sa décision de procéder au règlement des dossiers relatifs au regroupement familial et aux plateaux tech-

niques des hôpitaux, outre son initiative en faveur du dossier du logement.

Le président de l'Ordre national des médecins algériens, Dr Mohamed Bekkat Berkani, a plaidé pour un "dialogue constant" et des concessions entre les deux parties du conflit pour aboutir à une solution aux problèmes soulevés par les médecins résidents, qui sont en grève depuis plus de deux mois.

"Lorsque deux positions ne sont pas conciliables (...) les concessions se font également dans le cadre du dialogue", a-t-il déclaré faisant observer, qu'entre-temps, ce sont les patients qui sont "pénalisés".

Déplorant que la Commission intersectorielle mise en place récemment dans ce sens n'arrivait pas à trouver "un consensus entre les grévistes et la tutelle", M. Berkani a souligné que l'arrêt de ce mouvement de grève passe par "une décision ferme du Gouvernement".

GRÈVE DES MÉDECINS RÉSIDENTS: Bouhadja: L'APN ne peut pas se substituer aux instances ministérielles compétentes pour mener le dialogue

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, a affirmé, mardi à Alger, que sa rencontre lundi avec les médecins résidents est intervenue "pour répondre à la volonté d'un groupe parlementaire", affirmant que "l'APN ne peut pas se substituer aux instances ministérielles compétentes" pour mener le dialogue en cours avec les médecins grévistes.

Répondant aux questions de certains députés, lors d'une séance plénière tenue mardi, concernant la rencontre de lundi avec les médecins résidents, M. Bouhadja a précisé que cette rencontre est intervenue "à la demande d'un groupe parlementaire", soulignant que l'APN ne peut pas se substituer aux instances ministérielles compétentes pour mener le dialogue

actuellement en cours avec les médecins résidents", a indiqué un communiqué de l'APN.

M. Bouhadja a ajouté que "contrairement à ce qui circule à tort, l'APN n'avait pas l'intention d'assurer la médiation entre les institutions algériennes dont elle fait partie", précisant que "sa démarche ne transgresse pas les prérogatives parlementaires". "L'APN n'a pas les moyens ma-



tiériels pour mener le dialogue", a affirmé M. Bouhadja. Il a salué le dialogue en cours tout en se disant convaincu qu'il aboutira

à des résultats satisfaisants pour les médecins et pour l'Etat algérien".

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, M. HOCINE NECIB, A INDIQUÉ : «Dégel des projets des ressources en eau: plus de 90 milliards DA réservés à l'assainissement sanitaire»

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, a indiqué, mardi à Djelfa, que la levée du gel sur les projets de son secteur concerne l'assainissement sanitaire pour lequel une enveloppe financière de plus de 90 milliards DA a été consacrée.

"La levée du gel sur les projets du secteur a touché le domaine de l'assainissement sanitaire sachant que les autres domaines n'étaient pas concernés par le gel", a affirmé le ministre lors d'une conférence de presse en marge de sa visite de travail à Djelfa. M. Necib a précisé que "plusieurs wilayas à travers le pays ont bénéficié des projets dégelés pour l'assainissement sanitaire pour lequel une enveloppe financière de plus de 90 milliards DA a été consacrée". Répondant à une autre question sur l'augmentation de la tarification de l'eau, le ministre a affirmé que "cette question n'est pas à l'ordre du jour du secteur". Concernant le taux de remplissage des barrages, le ministre a



indiqué que "le taux national a atteint 54% et devrait s'élever notamment après les importantes chutes de neige à travers différentes wilayas du pays". M. Necib

a rappelé par ailleurs l'intérêt accordé par l'Etat à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable affirmant qu'il y a une coordination étroite entre

son ministère et le secteur de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement territorial en vue d'optimiser les prestations au profit des citoyens.

APN :

Des députés appellent à l'autonomie de la Banque d'Algérie et à l'amélioration de la gouvernance des banques

Des députés à l'Assemblée populaire nationale (APN) ont proposé mardi d'accorder l'autonomie à la Banque centrale et d'améliorer la gouvernance au sein des banques afin de surmonter la conjoncture financière et économique difficile que traverse le pays.

Lors de l'examen en plénière du rapport relatif à la situation financière et monétaire 2016-2017 à l'APN, présidée par M. Saïd Bouhadja, président de l'APN, les députés ont précisé que ces données seront plus utiles en matière de soutien des plans de développement du pays si elles sont présentées avant l'examen du projet de loi de finances de la nouvelle année.

Les intervenants ont mis l'accent sur l'importance d'accélérer l'organisation du marché parallèle de la devise afin de l'insérer dans les canaux bancaires officielles de manière à attirer d'avantage les fonds des émigrés et faciliter les opérations de transfert interbancaires (banques publiques et annexes) appelées à s'acquitter de leur mission à l'étranger.

M. Toufik Torch, du parti du Front de Libération nationale (FLN) a relevé la faible dynamique bancaire et son impact sur le développement économique, ce qui nécessite l'amélioration de la performance des banques et établissements financiers à travers la définition des outils de l'activité bancaire, la modernisation du système et moyens de paiement et la révision des mesures financières.

L'intervenant a plaidé pour une contribution efficace au développement des investissements dans les secteurs public et privé à travers les crédits et les ressources financières disponibles.

Le député Ismaïl Mimoune du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), a mis en exergue l'importance



de renforcer le contrôle sur les transactions dans le cadre du commerce extérieur pour mettre un terme à la surfacturation qui coûte cher à l'Etat.

Il s'agit également de durcir la lutte contre le trafic et transfert illégal de devises vers l'étranger à travers la création d'agences légales de changes qui autorisent le transfert de devises et encouragent le change au niveau des banques et l'attrait des fonds de la communauté nationale.

Le député Hicham Cheghoum du Parti des travailleurs (PT), a affirmé que le Gouvernement s'engageait à protéger l'argent du peuple à travers le suivi de la gestion des subventions de l'Etat et l'offre de produits bancaires adaptés aux besoins des clients de manière à promouvoir le marché des capitaux.

Le rapport en question manque de crédibilité et ne renferme pas suffisamment de preuves objectives, selon un député du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), estimant que le débat de ce rapport était nécessaire avant l'élaboration de la loi de finances.

Le député du Rassemblement na-

tional démocratique (RND) a souligné la nécessité d'exploiter la compétitivité dans les domaines, agricole, touristique et des services et des petites et moyennes entreprises (PME) et de cesser l'orientation vers les secteurs qui dépensent des fonds colossaux, en contrepartie d'un faible rendement.

A cet effet, il a formé le vœu de voir la banque reprendre son rôle de régulateur du marché national pour préserver la monnaie nationale des effets de l'inflation.

Les députés ont conclu de la nécessité d'accorder un intérêt à la modernisation et de renforcer la contribution des secteurs de l'agriculture, du tourisme et des services à l'économie nationale, avec le recours à l'industrie des matières premières, des équipements et matériaux pour limiter l'importation, affirmant que la production ne doit pas consister uniquement au montage de pièces et au recyclage des matières premières importées mais exige aussi l'ouverture d'unités destinées à garantir la matière première aux usines.

LE MINISTRE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS, MOHAMED MEBARKI : «Le projet de loi relatif à l'apprentissage présenté bientôt à l'APN»

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki a fait savoir, mardi à Alger, que le projet de loi relatif à l'apprentissage sera bientôt soumis à l'Assemblée nationale populaire (APN). Invité du forum d'Echaab, le ministre a indiqué que le projet de loi relatif à l'apprentissage était "en examen au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN) et sera soumis au débat et au vote dans les prochains jours".

Le projet de loi, adopté en Conseil des ministres, accorde une place importante à l'apprentissage et prévoit l'implication des employeurs dans la définition des besoins en matière de formation et d'apprentissage, ainsi que l'ouverture de toutes les entreprises présentes dans le pays, à l'accueil des apprentis.

Le texte prévoit également des mesures incitatives au profit des stagiaires. Le ministre a mis en avant, dans ce contexte, l'importance de l'apprentissage qui est selon lui le plus adapté aux besoins de l'économie et le meilleur moyen pour faciliter le recrutement des jeunes, soulignant que 80% du volume horaire dédié à la formation par apprentissage se fait au niveau de l'entreprise économique à travers des stages pratiques permettant de faciliter l'intégration des diplômés dans le monde du travail.

Le ministre a mis en avant l'importance du secteur de la formation professionnelle, en ce sens a-t-il dit qu'il œuvre, d'une part, pour la prise en charge de la demande sociale à travers la qualification des demandeurs de formation pour leur intégration dans le marché du travail, et la mobilisation des ressources humaines qualifiées de nature à garantir le développement socioéconomique, d'autre part.

Le ministre a indiqué par ailleurs que son secteur proposait pour la session de février 2018, plus de 290 000 nouveaux postes pédagogiques dans les différents types de formation, annonçant l'ouverture de 20 nouveaux établissements et le recrutement de 2000 nouveaux formateurs.

La prochaine rentrée professionnelle verra l'introduction d'une nouvelle spécialité dans le domaine du numérique sanctionnée par un diplôme de technicien supérieur en installation des réseaux de télécommunications, ainsi que la spécialité "conseiller téléphonique pour les personnes aux besoins spécifiques", a fait savoir M. Mebarki.

Il a ajouté qu'en application de la stratégie du gouvernement qui exige d'adapter la formation professionnelle aux besoins du monde du travail et de l'économie, il a été programmé 370 spécialités réparties sur 22 branches professionnelles couvrant les métiers de l'industrie, l'agriculture, hôtellerie et tourisme, et le BTP, outre l'introduction de nouvelles spécialités dans plusieurs wilayas, à l'image de la transformation du plastique, la maintenance des équipements de télécommunication, la mécanique et la réparation des navires de pêche.

Le ministre a fait état par ailleurs d'une "baisse sensible" dans les offres de formation aux techniques administratives et de gestion, dont le taux actuel est de l'ordre de 12 %, contre 20 % auparavant, un recul que M. Mebarki explique par l'adaptation des offres de formation aux exigences du marché du travail.

Les offres de formation pour le niveau technicien supérieur se sont élevées pour cette rentrée à 24.000 nouveaux postes de formation résidentielle soit une augmentation de 7.000 postes par rapport à la rentrée de février 2017, a conclu le ministre.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA BOURSE D'ALGER, M. YAZID BENMOUHOU, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

M. YAZID BENMOUHOU :

« Nous invitons les PME à se faire coter en bourse pour développer leurs activités »

Le Directeur général de la Bourse d'Alger, M. Yazid Benmouhou, a appelé hier les entreprises privées, notamment les PME, à s'introduire en bourse, pour avoir accès à de nouvelles sources de financement, qui leur permettront, à l'avenir, de développer leurs activités et d'assurer leur pérennité.

Rachid Rachedi

Invité du Forum de DK News, M. Benmouhou, qui a animé à cette occasion une conférence-débat ayant porté sur «Le redéploiement de la Bourse d'Alger», a indiqué que ce mode de financement, permet aux entreprises, qu'elles soient publiques ou privées, d'augmenter leur capital et de bénéficier de financements, à moyens et à long termes, qui ne sont pas assis sur des crédits hypothécaires. Ainsi, les entreprises cotées en bourse bénéficient d'une capacité d'endettement beaucoup plus importante. Dans ce cadre, les études ont démontré que les entreprises qui s'introduisent en bourse, augmentent, durant les trois premières années, leur capacité d'endettement et arrivent à négocier des taux d'intérêt en leur faveur. Cela est dû notamment à l'image de transparence et de bonne gestion qu'elles véhiculent.

Une étude menée par Oxford Business Group, démontre également qu'un nombre important de chefs d'entreprise trouvent du mal à accéder au financement bancaire car leurs entreprises sont sous-capitalisées. D'après M. Benmouhou, la solution, dans ces cas-là, peut venir de la bourse. A travers elle, les PME ont la possibilité de se capitaliser (c'est-à-dire lever des fonds auprès de la bourse), ce qui leur permettra de bénéficier de crédits auprès des



banques. En 2014, un marché dédié à la moyenne et petite entreprise a été créé par la Bourse d'Alger. «Au regard des efforts fait par les pouvoirs publics pour créer plus de PME la Bourse d'Alger a décidé de leur ouvrir la porte car elles

ont une plus grande marge de croissance» a indiqué M. Benmouhou. Dans ce cadre, une PME qui exerce dans le secteur du tourisme thermal a déposé dernièrement sa demande d'introduction auprès de l'autorité du marché à savoir la COSOB. «Nous espérons que le visa d'introduction lui sera donné assez rapidement, au moins durant le premier semestre 2018, afin de la voir parmi nous», a-t-il ajouté. A travers l'introduction de cette première PME, la bourse d'Alger espère attirer davantage d'entreprises réfractaires à l'ouverture de leur capital. «Au-delà de la pérennité, les chefs d'entreprise doivent comprendre que la bourse garantit une mobilité des actionnaires (l'achat et la vente permet de changer les actionnaires d'une séance à une autre) et offre une plus grande visibilité au niveau local et international.

A titre d'exemple, l'introduction en 2016 de Biopharm lui a permis d'être cité comme une société leader en Afrique dans ce domaine par l'une des plus importantes places boursières dans le monde. La Bourse donne une meilleure image et plus de notoriété aux entreprises», a indiqué l'invité du Forum.

Notant également que la Bourse permet de labelliser les produits algériens. «Si une entreprise désire investir les marchés étrangers, elle doit répondre aux standards internationaux. L'une des meilleures garanties qu'elle puisse offrir s'est d'être cotée en bourse».

M. BENMOUHOU :

« La confiance des PME est indispensable »

► LE MARCHÉ INFORMEL QUI RÉMUNÈRE BIEN SES EMPLOYÉS ET NE PAYE RIEN EN TERMES D'IMPÔTS, RESTE LA BÊTE NOIRE DES POUVOIRS PUBLICS.

Amar CHEKAR

Yazid Benmouhou, directeur général de la Bourse d'Alger, insiste sur l'importance de la cotation des PME qui gagneront d'avantage en faisant confiance à la Bourse d'Alger.

«Nous nous ferons un plaisir de partager et d'écouter vos préoccupations, afin de vous aider à résoudre les questions qui sont liées au domaine de notre intervention», a déclaré hier, M. Benmouhou, lors d'une conférence presse organisé au forum DK News à Alger.

Annonçant des mesures importantes qui vont dans le sens de l'allègement des procédures, cet expert en la matière a déploré d'emblée, la baisse sensible de liquidité bancaire à raison de 74% depuis la chute du prix du rail en 2014.

Pour faire face à la crise économique qui préoccupe l'entreprise algérienne, l'invité de DK News a annoncé deux mesures principales pour favoriser la liquidité et faciliter les procédures de cotation.

Premièrement la mise en place d'un mécanisme de liquidité, afin d'animer les titres cotés. D'abord l'initiative de l'émetteur par l'entremise de IOB, ce dernier rachète des titres en bourse pour le compte de l'émetteur via un programme de rachat, en application de l'article 745 bis du code de commerce. Il y a eu ensuite une deuxième initiative qui invite un ou plusieurs actionnaires historiques qui concluent un contrat de liquidité avec IOB pour favoriser la liquidité de leurs titres et également, l'initiative d'un IOB en sa qualité de teneur de marché (Market Maker) qui intervient pour son propre compte à l'achat comme à la vente pour augmenter la liquidité d'un titre coté. Conscient de l'importance de la déboursectisation des pro-



cédures administratives qui n'en est pas une, M. Benmouhou qui maîtrise si bien son sujet, a jugé utile de faciliter les procédures de cotation en réduisant le pas de cotation de 5 à 1 DA, tout en assouplissant la procédure de changement de certains paramètres de cotation qui vont toujours dans l'intérêt des entreprises. D'autre part, la suppression des restrictions relatives au volume d'ordre dans le marché central a été fortement apprécié par des opérateurs qui n'ont pas manqué de poser leurs questions de manière directe, afin d'avoir des réponses claires et nettes du premier responsable de la Bourse d'Alger, qui n'a pas manqué de répondre et convaincre par des arguments techniques ou légaux rien que pour montrer toute la disponibilité de son organisme pour servir et développer l'entreprise algérienne en quête de compétence et le partage des expériences dans l'intérêt général et national.

Bien porté sur l'importance des statistiques éclairées, la Bourse d'Alger qui met son expertise et savoir-faire au service du progrès économique durable, a révélé que l'hôtel El Aurassi a enregistré un taux d'évolution de 75,50% depuis ainsi que 6,06% en termes de rendement. Alliance Assurance a enregistré un taux d'évolution de 17%.

La ventilation de l'activité du mar-

ché principal enregistré par type d'opération pour l'année 2017 a connu une évolution de + 61,21% par rapport à l'année 2016 (termes de valeur transigée sans bloc). En valeur transigée en bloc, le taux est de - 81,30%. Au total, la bourse d'Alger a enregistré - 62,48%.

Ayant enregistré au total 5 grandes entreprises qui ont adhéré à la Bourse d'Alger, dont deux entreprises qui se sont retirées à cause de la crise économique qui a secoué le pays depuis, la grand travail qui reste à faire pour redorer le blason, reste ce marché des PME qui sont souvent d'ordre familial, souvent fermées, alors que le monde des entreprises évolue à grande vitesse, grâce à l'ouverture sur le marché et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC).

Basées sur la confiance et la transparence qui constituent la base de tout développement économique, social et culturel, à l'image des grandes entreprises et pays développés, le conférencier a n'a pas manqué de revenir sur l'importance de la communication interactive, avant de déplorer le recul remarquable de la liquidité à raison de 74% depuis le premier semestre 2014.

Le marché informel qui rémunère bien ses employés et ne paye rien en termes d'impôts, reste la bête noire des pouvoirs publics.

Une Bourse avec 5 entreprises

Aujourd'hui, la Bourse d'Alger compte cinq (5) sociétés à savoir : Alliance Assurances, Biopharm, EGH El Aurassi, NCA-Rouiba et Sidal. Sa capitalisation boursière est de l'ordre de 45 milliards de DA, très loin des capacités du marché pour le financement de l'économie. En termes de volume transigé, la bourse d'Alger a enregistré une baisse de l'ordre de 41% entre 2014 et 2017. Idem pour la valeur transigée, une réduction de 62% a été enregistrée durant cette période.

Sur les cinq sociétés cotées, deux sortes du lot, une société privée et une autre publique. Alliance Assurances a réalisé un volume transigé sur le titre de +17% tandis que EGH El Aurassi a enregistré une hausse de +60%. En termes de valeur transigée Alliance Assurances a enregistré une hausse de +3% alors que EGH El Aurassi a dépassé les +75%. En termes de rendement, les valeurs offertes aujourd'hui par la Bourse sont supérieures à tous les placements financiers qui peuvent exister sur le marché. «En 2016, nous avons eu des rendements entre 6.6% et 10.70%. Aucun autre placement ne permet aujourd'hui d'avoir un tel rendement. Le taux d'inflation annoncé par le gouverneur de la Banque d'Algérie est de 5.4%, nous dépassons de très loin le niveau d'inflation. Même si la taille est petite, la Bourse permet de rémunérer de manière considérable les investisseurs» a indiqué M. Benmouhou.

De nouvelles mesures pour une meilleure création de la liquidité

Compte tenu de la faible liquidité dans le marché, la Bourse d'Alger a décidé de modifier certains règlements relatifs aux transactions. A ce sujet, quelques mécanismes ont été revus durant le mois dernier à savoir : la mise en place d'un contrat de liquidités qui permet à l'initiative d'un ou plusieurs actionnaires de conclure un contrat qui favorise la liquidité de leurs titres, la mise en place d'un contrat d'animation (il permet à un intermédiaire en opération de bourse d'intervenir pour son propre compte : acheter des titres et augmenter la liquidité d'un titre coté), la révision des procédures de cotation (réduction du PAS de cotation qui était de 5 DA à 1 DA), l'assouplissement des procédures de changement de certains paramètres de cotation ce qui offre aujourd'hui plus de flexibilité au niveau de la plateforme et une augmentation de la marge actuelle des opérations de bloc.

R.R

EXPORTATIONS ASSURANCE À L'EXPORT : 25% seulement des exportateurs assurés à la Cagex

Près de 25% des quelque 700 entreprises exportatrices algériennes que compte le pays sont assurés à la Compagnie algérienne d'assurances et de garantie des exportations (Cagex), a indiqué hier son P-dg, Djilali Tarikat.

La Cagex ne couvre ainsi que 10% à 15% du volume global des exportations algériennes hors hydrocarbures, selon les chiffres avancés par M. Tarikat qui s'exprimait sur les ondes de la Radio nationale, précisant que le prix de la police de l'assurance à l'export varie entre 0,15 et 1% du montant des produits exportés.

Par ailleurs, le même responsable a appelé à l'adaptation de la législation pour encourager davantage les exportations algériennes hors hydrocarbures qui se sont chiffrées à seulement 1,8 milliard de dollars en 2017, soit 5% des exportations globales du pays.

"Il doit y avoir nécessairement une mise à niveau de notre législation et de nos réglementations relatives au commerce international.

Beaucoup d'exportateurs rencontrent des difficultés dans la réalisation de leurs exportations.

Si nos lois ne sont pas mises à niveau, il ne sert à rien de parler de la promotion des exportations", a-t-il relevé. A ce propos, il a précisé qu'il s'agit surtout de mettre en valeur l'assurance crédit pour l'exportation et de revoir les sanctions prévues par la loi actuelle à l'encontre des exportateurs qui ne rapatrient pas les recettes en devises provenant de leurs exportations, qui sont passibles de 2 à 7 ans de prison.

Sur ce point, il a souligné l'importance de maîtriser les créances algériennes à l'étranger, expliquant que le recours à la Cagex permet de recou-



drer les opérations d'exportations et de donner aux opérateurs les instruments nécessaires pour activer dans ce domaine en toute transparence.

"Cela ne sert à rien d'exporter la marchandise sans rapatrier la contre-partie (en devises)", a soutenu M. Tarikat, ajoutant que "même si l'impact du phénomène de non rapatriement n'est pas très significatif sur la balance de paiements, il est important en terme proportionnel".

Toutefois, les sanctions prévues par la loi actuellement contre ce phénomène nécessitent une réforme afin de mettre les exportateurs "dans la position idéale pour s'épanouir sur le plan international", a-t-il noté.

Outre les dispositifs juridiques, le P-dg de la Cagex a considéré que le décollage de l'activité d'exportation en Algérie était également tributaire

de l'amélioration du règlement de change, des infrastructures (stockage, chaîne de conditionnement...), de l'organisation de contrôle des frontières, de la promotion des services aux exportateurs, de l'enrichissement de la flotte algérienne en transport maritime et aérien, et du "toiletage" au niveau des banques pour leur donner la possibilité de mieux accompagner les exportateurs.

"Si les verrous sont levés, vous allez certainement constater une prolifération positive des exportateurs", a-t-il considéré.

Créée en 1996, la Cagex a pour mission d'assurer les risques commerciaux, politiques, de non transfert et les risques de catastrophes naturelles lors des transactions à l'export.

AQUACULTURE 25 projets privés mis en exploitation en 2017, d'une valeur de 20 milliards DA



Un total de 25 projets dans l'aquaculture sont entrés en exploitation en 2017 grâce à des investissements privés estimés à 20 milliards DA, a annoncé mardi à Alger un haut responsable au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Animant une conférence à l'Institut national des études stratégiques globales (INESG), le directeur général de la pêche et de l'aquaculture au ministère, Taha Hammouche a indiqué que le secteur de l'aquaculture avait enregistré en 2017 la réalisation et la mise en exploitation de 25 projets par des privés sur fonds propres et sans passer par les crédits bancaires.

S'agissant des raisons de la hausse des investissements dans l'aquaculture, il a estimé que le déclin de l'activité dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics avait poussé les hommes d'affaires à investir dans des secteurs, à forte valeur ajoutée, comme le tourisme et la pêche, dont l'aquaculture.

Il a, dans ce sens, relevé qu'à court terme, le nombre de projets en exploitation dans l'aquaculture dépasseront la centaine (25 projets existants avant 2016, 25 projets entrés en exploitation en 2017, 39 projets en cours de mise en place et 39 autres en cours de réalisation).

Partant de données scientifiques, le même responsable a affirmé que l'avenir était pour le développement de l'aquaculture, tout en insistant sur l'importance de renforcer l'investissement dans ce créneau pour satisfaire les besoins du marché national et réduire les prix du poisson.

M. Hammouche a, d'autre part, indiqué que durant l'année 2017, l'Algérie avait pêché 108.000 tonnes et importé environ 140.000 tonnes, ajoutant que le pays avait mobilisé 14 navires pour pêcher son quotas de thon rouge estimé à 1.043 tonnes.

Pour ce qui est de la pêche du corail, toujours à l'arrêt en attendant l'entrée en vigueur de la réglementation y afférent, il a annoncé qu'elle sera ouverte "avant la fin 2018".

M. Hammouche a fait savoir que la production halieutique nationale varie actuellement entre 100.000 et 110.000 tonnes/an, dont 10.000 tonnes dans le cadre de l'aquaculture, notant qu'une stratégie a été mise en place par l'Etat pour développer, à la fois la production et l'investissement dans le secteur des ressources halieutiques.

Parmi les objectifs escomptés par le secteur à moyen terme, il a cité la mobilisation de 100 milliards DA pour l'investissement productif notamment privé, l'augmentation la production à 200.000 tonnes, contre 100.000 tonnes actuellement, faire passer le chiffre d'affaires du secteur de 50 milliards DA à 110 mds DA, ainsi que la préservation de 80.000 postes d'emplois existants et la création de 40.000 autres.

APS

ENERGIE Ghardaïa : des créances de plus d'un milliard DA à recouvrer par Sonelgaz

Les créances impayées détenues par la Sonelgaz sur ses abonnés dans la wilaya de Ghardaïa à la fin décembre 2017, ont atteint plus de 1,1 milliard de dinars, selon un communiqué remis à l'APS par la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz centre (SDC-filiale de Sonelgaz).

Ces créances en souffrance ont concerné autant les gros clients (administrations, entreprises publiques, Agriculture et Industrie) à hauteur de 82,8 millions DA que les clients ordinaires ou ménages avec 28,6 millions DA, indique le texte.

Ce manque à gagner, qui pèse lourdement et négativement sur la dynamique interne de l'entreprise en matière d'amélioration des prestations de service, est la conséquence directe d'un cumul de créances des années 2014 et 2015, fait savoir la SDC.

Le cumul des dettes impayées par 43.334 clients représente 33,04% des abonnés de la wilaya, pré-



cise le communiqué. Pour cela, les services de la direction de distribution de Ghardaïa s'attellent à sensibiliser les abonnés à s'acquitter de leurs redevances à travers un système de paiement multicanal qui offre la possibilité aux abonnés de payer les créances dues et autres factures dans les différentes agences postales et bancaires ainsi que dans les points de services de proximité de la Sonelgaz créés dans différents quartiers urbanisés de la wilaya de Ghardaïa. Dans une

optique d'optimisation, les services de recouvrement de la société ont entamé des négociations à l'amiable avec des abonnés, qui s'avèrent la meilleure option pour recouvrer des créances impayées, a-t-on expliqué à la Sonelgaz.

Cette solution est moins longue et moins coûteuse qu'une procédure judiciaire, tout en préservant l'avantage de préserver la relation commerciale, ont souligné les chargés de recouvrement.

En plus de ces créances, la direction de distribution

de Ghardaïa a déploré également des déperditions sur le réseau d'électricité et sur celui du gaz naturel, sachant que la longueur du réseau électrique est de 5.829 km linéaires et celui du gaz naturel de 1.653 km.

Un investissement de plus de 200 millions DA a été concrétisé par la direction SDC-Ghardaïa durant l'année 2017, avec essentiellement la réalisation de plus de 52 km linéaires de renforcement du réseau électrique avec la mise en service de 12 postes transformateurs.

Quelques 1.469 branchements au réseau de gaz naturel ont été effectués durant l'année 2017 et la réalisation de 36,1 km de réseau de gaz selon les chiffres énoncés dans le communiqué.

La wilaya de Ghardaïa totalise 131.129 abonnés au réseau d'électricité et 76.750 raccordements au réseau de gaz naturel, soit des taux d'électrification de 98,76% et de pénétration de gaz naturel de 74,66%, selon la même source.

ORAN : Des gérants d'entreprises de collecte d'ordures ménagères réclament le paiement de leurs créances

Des gérants d'entreprises de collecte et d'enlèvement d'ordures ménagères de la ville d'Oran se sont rassemblés mardi devant le siège de la délégation du secteur urbain El Amir, au centre-ville, pour réclamer le paiement de leurs créances au titre de l'année 2017, a-t-on constaté.

Les protestataires, qui ont stationné une vingtaine de leurs camions de collecte et de ramassage d'ordures ménagères devant le bâtiment du secteur urbain, ont réclamé le paiement, dans une première étape, de leurs créances de l'année 2017, et puis celles des années 2014 et 2015 non perçues.

Les gérants de ces entreprises ont exigé, lors d'une rencontre avec le directeur de la division communale chargée de l'hygiène et de l'assainissement de la ville d'Oran, le paiement "en urgence" des créances de l'année écoulée.

Les autorités locales avaient promis de régler cette situation, suite à un mouvement de protestation, il y a quelques mois.

Un représentant de ces entreprises, Ferdani Belkheir, a indiqué à l'APS que ce mouvement de protestation "se poursuivra jusqu'au règlement total de ces créances tout en s'engageant à assurer un service minimum".

Ces entreprises, pour la plupart d'entre-elles, détiennent pour la seule année 2017 des créances variant entre 500.000 et 860.000 DA, en fonction du tonnage et des quantités de déchets enlevés.

Leur gérants, a expliqué le même représentant, doivent honorer, de leur côté, des dettes vis-à-vis de l'administration des impôts, des banques et de l'Ansej.

Pour sa part, le directeur de la division de l'hygiène et de l'assainissement de la ville d'Oran, Salah Laïd, a assuré qu'il sera procédé au paiement de leurs créances durant le premier trimestre de l'année en cours, à raison d'un remboursement mensuel de quatre mois jusqu'au règlement total des dettes et ce, en fonction de l'enveloppe financière disponible. Pour rappel, 118 entreprises privées sont conventionnées avec la commune d'Oran pour la collecte d'ordures et d'enlèvement d'ordures ménagères.

Elles disposent chacune au moins de quatre travailleurs.

MOSTAGANEM : Report d'une affaire liée à l'appartenance à des groupes terroristes armés

Le tribunal criminel près la Cour de Mostaganem a reporté lundi à la prochaine session une affaire d'appartenance à des groupes terroristes armés pour laquelle est poursuivi un mis en cause, actuellement incarcéré dans un établissement pénitentiaire de Chlef.

Ce report est du au non transfert de l'accusé de Chlef vers Mostaganem pour comparaître devant le tribunal, a annoncé le juge de cette instance judiciaire.

Le mis en cause s'est rendu aux autorités en 2016, après 22 années passées dans les maquis de Mascara, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Tiaret, Chlef, Ain Defla et Batna. Il est poursuivi dans dix affaires liées au terrorisme au niveau des tribunaux d'Ain Defla,

Chlef, Relizane et Mostaganem et par le pôle pénal d'Oran. Son avocat, Me Boukhatem Charef, a indiqué à l'APS que son mandant a fait l'objet de neuf peines par contumace prononcées dans six affaires déjà traitées. Au niveau de Mostaganem, son affaire a été reportée à trois reprises pour divers motifs.

Le mis en cause devrait comparaître, le 13 mars prochain, devant le pôle pénal d'Oran.



FONDS INTERNATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE: La réunion du Conseil des gouverneurs les 13 et 14 février à Rome

La 41ème session du Conseil des gouverneurs du Fonds international pour le développement agricole (FIDA) se tiendra les 13 et 14 février en cours à Rome, avec la participation du ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi, a indiqué lundi un communiqué de ce ministère. Cette session sera consacrée à un débat sur "la fragilité à la résilience à long terme: investir dans les économies rurales durables".

En outre, trois séances interactives seront organisées sur les questions portant sur les défis du FIDA pour assurer des interventions efficaces dans des situations de fragilité, les possibilités et les défis associés au multilatéralisme du point de vue d'une institution financière internationale ainsi que l'investissement dans la jeunesse rurale.

Créé en 1977, le FIDA (siège à Rome) est une institution spécialisée de l'ONU qui agit comme une banque d'aide au

développement ayant pour vocation d'aider financièrement au développement agricole et rural des pays en développement et en transition.

Il a pour mission d'y combattre la faim, la malnutrition et la pauvreté par l'amélioration des moyens et des techniques agricoles et par la création et la modernisation d'activités agricoles ou commerciales en milieu rural à travers notamment des projets de micro-financement.

OUARGLA : Extension sensible des superficies dédiées à la pomme de terre d'arrière-saison (DSA)

Les superficies dédiées à la culture de la pomme de terre d'arrière-saison ont gagné du terrain dans la wilaya d'Ouargla passant cette saison à 2.961 hectares contre 1.380 ha l'an dernier, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette extension, soit plus du double, est expliquée, en partie, par l'orientation des agriculteurs de la zone agricole de Aouinet-Moussa,

commune de Sidi-Khouiled, vers cette filière agricole, a indiqué la chargée de la production au service de l'organisation, de la production et du soutien technique à la DSA, Fatima Boubekri.

Cet intérêt manifesté pour cette culture stratégique, a-t-elle expliqué, a été couronné par la récolte, jusqu'à début février en cours, de près de 848 quintaux de pomme de terre d'arrière saison, contre une récolte

globale de 4.570 quintaux la saison écoulée.

La campagne de récolte, lancée en septembre dernier, a donné lieu à un rendement moyen de 300 qx/ha sur une superficie cultivée de 2.761 ha, en attendant le parachèvement de la campagne.

La production de la pomme de terre a enregistré ces dernières années une récolte abondante, grâce à une série de facteurs liés notamment à l'orientation des fel-

lahs vers cette filière jugée "rentable", ainsi qu'à l'attribution de terres dans le cadre de la concession agricole, selon la même responsable.

La culture de la pomme de terre est concentrée dans les territoires de neuf (9) dairas de la wilaya d'Ouargla, avec en tête celle de Taïbet (2.200 ha), suivie notamment de Sidi-Khouiled (556 ha), N'goussa (135 ha) et Hassi-Messaoud (5,5 ha), a-t-on fait savoir à la DSA de Ouargla.

ORAN : Cinq narcotrafiquants condamnés à 18 ans de prison dans une affaire d'importation de 12 quintaux de kif traité

Cinq narcotrafiquants, poursuivis dans une affaire d'importation de 12 quintaux de kif traité, ont été condamnés mardi à 18 ans de prison ferme par le tribunal criminel d'Oran.

Après avoir requis la réclusion criminelle à perpétuité à l'encontre des cinq accusés.

Cette affaire remonte au mois de septembre 2016, lorsque les services de sécurité ont ouvert une enquête, après avoir reçu des informations faisant état de l'introduction sur le territoire national, à partir des frontières Ouest du pays, d'une importante quantité de résine de cannabis devant être

acheminée vers la ville de Maghnia (Tlemcen).

L'enquête a abouti à l'identification d'un premier suspect dans le domicile duquel, après perquisition, une quantité avoisinant les 12 quintaux (1.180 kg) de résine de cannabis a été découverte.

Interrogé, le suspect est passé aux aveux et a donné le nom de son complice.

Ce dernier, qui venait de purger une peine de prison dans une affaire similaire de trafic de drogue, passera lui aussi aux aveux, dénonçant trois autres complices dans cette affaire, ainsi que le fournisseur de la drogue, qui est, toutefois, resté introuvable, et ce en

dépôt d'intenses recherches. Les accusés ont déclaré qu'une première livraison de quatre (4) quintaux de résine de cannabis avait été stockée dans le domicile du premier suspect et une seconde de six (6) quintaux est arrivée quelques jours plus tard.

D'autre part, une autre perquisition dans le domicile d'un autre suspect a permis aux services de sécurité de saisir le reste de la quantité de drogue.

Durant le procès, les cinq individus ont reconnu les faits retenus contre eux et ont déclaré que la drogue en question ne leur appartenait pas et qu'ils avaient agité le compte de tierces personnes.



TAMANRASSET : Œuvrer selon une approche participative dans la lutte contre le braconnage

Les participants à un atelier sur le braconnage et le commerce illégal d'animaux sauvages, tenu mardi au 6ème commandement régional de la gendarmerie nationale (CR-GN) à Tamanrasset, ont plaidé pour une approche participative dans la lutte contre ce phénomène.

Le commandant du 6ème CR-GN, colonel Abdelkrim Remli, a indiqué qu'il appartenait d'œuvrer à la recherche de solutions selon une approche participative en associant les différents acteurs et secteurs concernés dans la lutte contre le braconnage et le commerce illégal d'animaux sauvages.

"L'action préventive est également de mise afin de tarir toutes les sources alimentant ce phénomène néfaste aussi bien pour cette richesse animale, mais aussi sur l'environnement", a-t-il ajouté.

Les comportements négatifs qui portent atteinte aux différents types d'animaux sauvages protégés, à l'instar d'espèces de gazelles, du mouflon et autres, sont "inadmissibles" car constituant une cause directe de leur extinction, a affirmé, de son côté, Mohamed Abbès, directeur central à la Direction générale des Forêts, prônant lui aussi l'implication de tous les acteurs dans les efforts de lutte contre le braconnage et l'adoption de mesures concrètes pour y faire face.

Le président de l'association des chasseurs de la wilaya de Tamanrasset, Belkheir Sebtag, a, pour sa part, jugé "plus que nécessaire" une action de sensibilisation du citoyen et des éleveurs, notamment dans les villages et les zones sahariennes, en les informant sur les risques que font peser sur la survie de l'espèce et sur l'équilibre environnemental, le braconnage



d'animaux sauvages et leur commerce illégal. Des brigades de protection de l'environnement ont été créées en 2017 dans différentes régions du pays, dont une à In-Salah, qui travaillent sur les atteintes à l'environnement et élaborent des procès verbaux qu'elles transmettent à la justice, ont fait savoir les services de la Gendarmerie nationale de Tamanrasset.

Les travaux de cet atelier prévoient des exposés sur les plans d'action des différents acteurs, le cadre légal afférent à la protection des animaux sauvages et les modes de lutte contre leur commerce illégal, en plus de la présentation de types d'animaux protégés, selon les organisateurs.

Cette rencontre est organisée par

le 6ème commandement régional de la gendarmerie nationale, en présence de différents acteurs, représentants d'institutions et de la société civile, de la direction générale des Forêts, de la fédération nationale des chasseurs et de la direction régionale des Douanes. Elle constitue une occasion de faire connaître le rôle des différents intervenants dans la lutte contre le braconnage et le commerce illégal d'animaux sauvages, les missions de la gendarmerie nationale, un élément important dans ce dispositif de protection, ainsi que les comportements criminels et leurs impacts sur la richesse animale, notamment les espèces protégées et menacées d'extinction, ont souligné les organisateurs.

Les scarifications et l'automutilation chez les jeunes, signes précurseurs d'actes de violence

Les scarifications et les actes d'automutilation, pratiqués par les jeunes contre leurs corps, doivent être considérés comme des appels de détresse, pouvant conduire à des actes de violence, selon les résultats d'une étude sur le thème de "La violence et les jeunes dans la wilaya d'Alger".

Le Pr. Rachid Belhadj, chef de l'unité médico-judiciaire de l'hôpital Mustapha Bacha à Alger, l'unité qui a réalisé l'étude, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que "les scarifications et les actes d'automutilation pratiqués par les jeunes contre leurs corps doivent être considérés

comme des appels de détresse. Bien que maladroit ces appels incitent à l'ouverture du dialogue avec le jeune en mal de vivre".

Ces jeunes qui s'automutilent et qui retournent la violence contre leurs

corps, a-t-il expliqué, ont un "grand potentiel" de dangerosité et peuvent commettre des actes "très violents", car, a-t-il précisé, "ils ont perdu leur estime de soi".

Le Pr. Belhadj a encore souligné que "la dangerosité augmente si le jeune est mal entouré", ajoutant que l'étude en question a démontré que "les jeunes auteurs de violence à Alger n'utilisent plus

les petits couteaux ou les canifs, mais, d'autres moyens très dangereux pouvant causer la mort ou des lésions mutilantes, (sabres, le fusil harpon, signal de détresse etc...)".

Il a expliqué, en se basant sur les conclusions de cette étude, que "la violence chez le jeune commence par des violences verbales + injures et propos blasphématoires + et si on ne met pas un terme à cette violence

verbale par l'éducation parentale et aussi à l'école, le jeune va incontestablement s'engouffrer dans l'engrenage de la violence physique contre lui-même (automutilation ou suicide) ou

contre autrui".

"Une solide estime de soi demeure la seule et véritable assurance pour le jeune pour affronter les choses de la vie et pour l'aider à s'éloigner des affaires de la violence", a-t-il préconisé.

Parmi les conclusions de cette étude, citées par le Pr. Belhadj, il y a les questions liées au tatouage, le piercing et le port d'arme, qui sont autant de signes renvoyant à "des personnes violentes et dangereuses" et si un jeune, a-t-il expliqué, adopte ces marques cutanées, en plus d'un langage blasphématoire, "il sera incontestablement un futur auteur de violence".

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 23 morts et plus de 1000 blessés en une semaine

Vingt-trois (23) personnes ont trouvé la mort et 1.014 autres ont été blessées dans 895 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 4 au 10 février au niveau national, selon un bilan établi mardi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira où cinq

personnes sont décédées et 35 ont été blessés dans 28 accidents de la route, note la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 881 interventions pour procéder à l'extinction de 518 incendies urbains, industriels et autres.



Manger moins vite fait perdre du poids

Manger moins vite a tendance à faire perdre du poids, selon une étude japonaise publiée mardi, effectuée sur des diabétiques.

L'étude, publiée par la revue BMJ Open, et portant sur près de 60.000 personnes, montre un lien entre la vitesse à laquelle les participants déclarent déglutir leur repas et l'évolution du poids.

"Des changements dans la vitesse à laquelle nous mangeons peuvent entraîner des changements dans l'obésité, l'indice de masse corporelle (IMC) et le tour de taille", ont résumé les chercheurs de l'Université de Kyushu.

"Des interventions visant à réduire la vitesse des repas peuvent être efficaces pour prévenir l'obésité", d'après eux.

Ils se sont intéressés aux dossiers médicaux, entre 2008 et 2013, de 59.717 personnes atteintes de diabète de type 2, maladie qui résulte bien souvent d'un problème de surpoids.

Les personnes disant manger "lentement" (7% d'entre elles) avaient dès le départ un tour de taille moins élevé en moyenne. Seulement 21,5% étaient en surpoids (un IMC supérieur à 25).

Chez les personnes disant manger à une vitesse "normale" (56%) et "vite" (37% d'entre elles), le surpoids était plus fréquent, avec respectivement 36,5% et 44,4%. Et elles avaient un IMC plus élevé. Mais surtout, ceux qui ralentissaient avaient tendance, selon les chercheurs, à perdre du poids. Deux autres conseils alimentaires les recommandaient aussi: ne pas manger après le repas du soir, ni dans les deux heures qui précèdent le coucher, toujours selon l'étude japonaise.

LAGHOUAT : Plus de 5.200 emplois offerts sous différentes formules en 2017

Au moins 5.206 postes d'emplois ont été offerts, sous différentes formules, à travers la wilaya de Laghouat durant l'année 2017, a-t-on appris mardi de l'Agence locale de l'Emploi.

De ce nombre, 1.064 postes ont été offerts aux diplômés universitaires, 1.303 aux professionnels des établissements de la formation professionnelle, a-t-on signalé.

Ces postes ont été proposés dans le cadre des contrats d'insertion professionnelle (1.378 postes), des placements classiques en entreprises (944) et des contrats aidés (45), a précisé la source, signalant que le reste des postes a été pourvu par des personnes sans qualification.

L'Agence de l'emploi de la wilaya de Laghouat a réceptionné l'an dernier 7.611 offres d'emploi, toutes catégories et qualifications, sachant que le volume des demandes d'emploi avoisine les 32.000, dont 23% de niveau universitaires, a-t-on poursuivi.

Au printemps d'ateliers ont été organisées au profit des demandeurs d'emplois sur les modalités d'élaboration d'un CV et de lettres de motivation, ainsi que de tenue d'un entretien.

Dans le cadre des plans de modernisation, les antennes locales de l'Agence nationale de l'emploi ont bénéficié d'opérations d'aménagement et de modernisation, de formation de leurs personnels sur les nouveaux programmes, notamment le programme "El-Wassit" (médiateur), la nomenclature nationale des métiers et l'inscription à distance. L'Agence de l'emploi de la wilaya de Laghouat compte quatre (4) antennes implantées au chef lieu de wilaya et à Afrou, Hassi-R'mel et Ksar El-Hirane.

FRANCE: Arrestation d'une fausse victime des attentats du 13 novembre 2015 à Paris

Une quadragénaire qui s'était fait passer pour une victime des attentats du 13 novembre 2015 à Paris, touchant 25.000 euros d'indemnisation, a été arrêtée mardi, a indiqué une source judiciaire.

Cette femme de 48 ans, qui habite la banlieue parisienne et est depuis près d'un an une salariée de l'association de victimes Life for Paris, avait déjà été condamnée à trois reprises pour des faits d'escroquerie, selon la même source.

Elle a reconnu les faits en garde à vue et sera jugée mercredi en comparution immédiate, a déclaré le Parquet de Créteil (est de Paris). "Au total, elle a touché 25.000 euros" du Fonds de garantie des victimes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI), a précisé le Parquet. Selon le FGTI qui a l'intention de se porter partie civile, cette somme correspondait à "une provision sur l'indemnisation totale". La fausse victime travaillait pour l'association de victimes des attentats Life For Paris, d'abord en tant que bénévole, puis qu'employée salariée depuis mars 2017.

"Elle a fabriqué de faux documents à partir de documents de l'association grâce auxquels elle a pu obtenir des avantages réservés aux victimes des attentats", a aussi expliqué le Parquet.

Le 13 novembre 2015, 130 personnes sont mortes et plusieurs centaines ont été blessées dans une série d'attentats à Paris et Saint-Denis. Au total, onze personnes ont été condamnées pour tentative d'escroquerie et deux pour escroqueries entre le 21 novembre 2016 et le 1er décembre 2017, précise le FGTI.

En décembre, un homme qui s'était fait passer pour une victime du massacre de 2015 dans la salle de concerts du Bataclan à Paris, alors qu'il n'y était pas au moment de l'attaque, avait été condamné à six mois de prison ferme.

Ce jeune ambulancier avait raconté avec force détails aux médias, ce qu'il disait avoir vécu au Bataclan dans la soirée du 13 novembre 2015, pendant l'attaque d'un commando terroriste qui avait fait 90 morts.

Après l'attaque, Cédric Rey avait réclamé une indemnisation auprès du Fonds public de soutien aux victimes du terrorisme mais sa requête était restée sans suite, faute de preuves suffisantes.

BELGIQUE: L'arrêt de l'immigration entraînerait une augmentation du coût du vieillessement de la population

Un arrêt de l'immigration vers la Belgique entraînerait une augmentation du coût du vieillissement de la population, selon le Bureau fédéral du plan qui chiffre cette hausse à 28,5% du Produit intérieur brut (PIB) en 2040.

Cet organisme chargé de réaliser des études et des prévisions sur des questions de politique économique, sociale et environnementale estime le surcoût, par rapport à un scénario de référence qui table sur un afflux migratoire annuel de 20.000 personnes, à 0,2% en 2040 et à 0,5% en 2060.

Le surcoût lié au vieillissement de la population belge résulterait d'une "moindre progression du PIB, consécutive à un amoindrissement de la population active", explique le Bureau du plan qui évalue le coût supplémentaire engendré par le vieillissement à 3,2% du Produit intérieur brut (PIB) en 2040 et 2,3% du PIB en 2060. Autrement dit, le coût du vieillissement, qui était en 2016 de 25,3% du PIB passerait à 28,5% du PIB en 2040 avant de se tasser à 27,6% en 2060.

D'ailleurs, un gel immédiat de l'immigration vers la Belgique entraînerait une diminution de la population belge de 400.000 personnes à 10,8 millions en 2060, prévient le Bureau du plan dans ses projections.

Un chercheur à l'Institut de recherches économiques et sociales de l'Université catholique de Louvain (UCL), Frédéric Docquier a assuré dernièrement que l'immigration, en particulier la vague de demandeurs d'asile observée en 2015 et 2016, n'engendre pas les coûts



économiques redoutés par les Belges.

Mieux encore, cette crise migratoire pourrait, selon lui, "représenter une opportunité pour la Belgique", mais à condition de l'encadrer au mieux en facilitant l'intégration économique et sociale des demandeurs d'asile.

Ce chercheur a préconisé d'"accorder rapidement aux migrants le droit de travail et d'organiser des formations professionnelles et de langue" et d'agir au niveau de la population locale belge en l'informant d'avantage sur les effets

fiscaux et les complémentarités qui existent entre travailleurs natifs et immigrés. Pour ce chercheur, les enjeux sociaux de l'intégration sont également importants.

"Les pratiques discriminatoires, l'intolérance et le racisme conduisent les immigrés à se ghettoïser et à rejeter les normes et valeurs de leur pays d'accueil. Alors qu'une meilleure gestion des différences permettrait sans doute de maximiser les complémentarités et les gains de la diversité", a-t-il estimé.

L'Allemagne envisage la gratuité des transports communaux

Le gouvernement allemand a annoncé mardi une mesure envisageant la gratuité des transports publics dans les villes afin d'améliorer la qualité de l'air et échapper à des poursuites devant la justice européenne.

En lien avec les Etats régionaux et les communes, "nous envisageons la gratuité des transports publics afin de réduire le nombre des voitures particulières" en circulation, indique un courrier envoyé le 11 février par les ministres de l'Environnement Barbara Hendricks, des Transports Christian Schmidt et des Finances Peter Altmaier au commissaire européen en charge de l'environnement, Karmenu Vella.

Cette mesure, avec d'autres, devra être testée dans 5 villes allemandes - Bonn, Essen, Herrenberg, Reutlingen et Mannheim. Elle devra,



selon la proposition de Berlin, entrer en vigueur "au plus tard à la fin de l'année".

L'idée d'instaurer des transports publics gratuits en ville suscite toutefois des réserves en Allemagne. "Le gouvernement fédéral doit dire comment il veut financer cela", a prévenu Michael Ebling, président d'une fédération de régions communales (VKU).

Cette fédération a aussi appelé le gouvernement à "fixer des règles contraignantes" aux bus et taxis pour qu'ils respectent des seuils de pollution.

Berlin songe aussi à limiter des émissions polluantes pour les véhicules de livraison, à aider au co-voiturage et à créer des zones à faibles émissions polluantes ou encore à développer les primes

à la casse pour les véhicules anciens. Avec ce paquet de mesures, Berlin espère convaincre l'exécutif européen de ne pas saisir la Cour de justice à son encontre, comme il menace de le faire pour neuf pays au total.

Les neuf pays avaient été sommés fin janvier de s'expliquer alors qu'ils dépassent régulièrement les limites d'émissions destinées à protéger la santé des Européens pour deux polluants clés: les particules fines (PM10) et le dioxyde d'azote (NO2).

Les dernières propositions de Berlin interviennent aussi à un moment où les autorités sont sous pression au sujet du diesel, avec le risque de voir certaines villes interdire les véhicules roulant au gazole pour réduire les émissions polluantes.

TURQUIE:

Au moins 3 morts dans un naufrage à la frontière grecque

Des secouristes turcs ont retrouvé mardi les corps de trois personnes, dont deux enfants, après le naufrage d'une embarcation qui tentait de se rendre clandestinement de Turquie en Grèce, a rapporté l'agence de presse Anadolu.

Le naufrage s'est produit à

l'aube à Edirne (nord-ouest de la Turquie), alors qu'une dizaine de personnes, vraisemblablement des migrants, tentaient de gagner la Grèce en traversant le fleuve frontalier Evros (appelé Meric en turc et Maritsa en bulgare), selon Anadolu. D'après l'agence de presse, les corps de deux garçons,

l'un âgé de trois ans et l'autre de cinq ou six ans, ainsi que celui d'une femme âgée d'une trentaine d'années, ont été retrouvés en début d'après-midi.

Des secouristes de l'Agence turque de gestion des situations d'urgence (Afad) ont également trouvé un canot pneumatique

crevé à proximité, et étaient toujours à la recherche des autres passagers portés disparus. La Turquie a longtemps été l'un des principaux pays de transit pour les réfugiés et migrants voulant se rendre en Europe occidentale.

Mais le nombre de passages a chuté depuis l'entrée en vigueur,

en mars 2016, d'un pacte entre Bruxelles et Ankara prévoyant le renvoi systématique vers la Turquie de tous les migrants arrivés sur les îles grecques. Malgré cela, des dizaines de personnes tentent chaque mois la traversée vers la Grèce.

SYRIE/RÉFUGIÉS: Le HCR lance un appel de fonds au profit des pays d'accueil



Le Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Filippo Grandi, a déclaré depuis le camp de réfugiés syriens de Zaatar en Jordanie que les pays d'accueil des réfugiés ne devaient pas être oubliés appelant à un don de fonds en leur faveur.

"Des pays comme la Jordanie, le Liban, la Turquie, l'Irak et l'Égypte font de gros efforts pour soutenir les réfugiés pendant la crise actuelle", a indiqué lundi M. Grandi, qui effectue une visite de trois jours en Jordanie dans le cadre d'une tournée qui l'em mènera également au Liban, en Turquie et en Syrie. Il a appelé les pays donateurs "à promettre des fonds à ces pays et à prendre en compte la responsabilité que les communautés hôtes prennent".

Sur les quelque 657.000 réfugiés syriens enregistrés en Jordanie, plus de 80% vivent avec moins de trois dollars par jour.

Selon M. Grandi, la Jordanie a jusqu'ici délivré plus de 88.000 permis de travail aux réfugiés syriens, dans le cadre d'un accord conclu en 2016. La majorité des permis ont été délivrés pour les secteurs de l'agriculture et de la construction, les femmes représentant environ 5% du total.

Filippo Grandi a salué cette "nouvelle façon" de soutenir les réfugiés, qui ne les rend pas exclusivement dépendants de la distribution de nourriture ou d'argent. "Ca leur permet de gagner de l'argent, d'avoir la dignité de travailler et de développer des compétences, surtout pour les femmes", a-t-il déclaré.

CORRUPTION AU GUATEMALA: Arrestation de l'ex-président Colom et neuf ministres de son gouvernement

L'ex-président du Guatemala Alvaro Colom (2008-2012) a été arrêté mardi, ainsi que neuf ministres de son gouvernement, dans le cadre d'un "scandale de corruption" touchant le réseau de transports publics de la capitale, a annoncé le parquet. L'ancien chef d'Etat de 66 ans a été interpellé à son domicile, dans un quartier aisé de l'est de la capitale Guatemala, a confirmé le chef du parquet spécial contre l'impunité (FECI), Juan Francisco Sandoval.

M. Colom, qui avait été le premier président social-démocrate du pays depuis Jacobo Arbenz (1951-1954), est accusé de fraude et détournement de fonds dans l'achat en 2009 de plusieurs centaines d'autobus, destiné à différents quartiers de la ville.

La même année, le parti au pouvoir,



Union nationale de l'espoir (UNE), avait déposé une proposition de loi au Parlement pour exonérer de l'achat de nouveaux autobus.

Selon l'accusation, la facture des bus de la capitale, pour lesquels quatre entreprises avaient été choisies par appel d'offres afin d'assurer le service de transport public pendant 25 ans, avait été gonflée. Alvaro Colom est le deuxième ex-président arrêté pour corruption, après son successeur à la tête du pays, Otto Pérez (2012-2015), arrêté en 2015 après un scan-

dale de détournement de fonds au sein des douanes.

L'actuel président, Jimmy Morales, a quant à lui été soupçonné de financement illégal de sa campagne, mais reste protégé par son immunité, que le Parlement a refusé de lever. Neuf des 13 membres du gouvernement concerné par l'alerte sont l'Allier, l'Ariège, le Cher, la Creuse, la Haute-Garonne, l'Indre, le Loir-et-Cher, la Nièvre, l'Oise, le Pas-de-Calais, les Hauts-Pyrénées, Paris, la Seine-Maritime, la Seine-et-Marne, les Yvelines, la Somme, la Haute-Vienne, l'Yonne, l'Essonne, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, le Val-d'Oise, l'Aveyron, le Calvados, le Cantal, la Corrèze, l'Eure, l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher, la Loire, la Haute-Loire, le Lot, la Lozère, la Mayenne, l'Orne, le Puy-de-Dôme et la Sarthe.

APS

FRANCE :

38

départements en alerte pour neige et verglas en raison d'une nouvelle vague de froid

Au moins 38 départements sont placés en alerte jaune par Météo France en raison d'une nouvelle vague de froid qui traverse la moitié-ouest de la France ce mardi avec un risque de neige et de verglas, a annoncé Météo France.

"Une perturbation s'est engouffrée sur la Bretagne, le Cotentin et la Vendée, en donnant ce matin des pluies soutenues et des rafales de vent, jusqu'à 80/90 km/h dans les terres, 100/110 sur les côtes. Ce temps perturbé progresse vers l'est dans une ambiance bien plus froide", a indiqué mardi Météo France dans son bulletin.

L'organisme national français de vigilance des crues Vigicrues a pour sa part indiqué que, suite à la nouvelle perturbation arrivée par l'ouest du territoire dans la nuit de lundi 12 à mardi 13 février, "des précipitations attendues auront peu de conséquences sur le niveau des cours d'eau".

"Une nouvelle perturbation est attendue pour la journée de demain, avec des précipitations sur la moitié est du pays, plus marquées sur le sud-ouest. Les crues en cours se propageront vers les secteurs les plus en aval", a expliqué Vigicrues, précisant que "la tendance générale est à la décroissance sur les grands bassins".

L'alerte jaune pour "neige" et "verglas" est maintenue jusqu'à mercredi 14 février au matin. Les départements concernés par l'alerte sont l'Allier, l'Ariège, le Cher, la Creuse, la Haute-Garonne, l'Indre, le Loir-et-Cher, la Nièvre, l'Oise, le Pas-de-Calais, les Hauts-Pyrénées, Paris, la Seine-Maritime, la Seine-et-Marne, les Yvelines, la Somme, la Haute-Vienne, l'Yonne, l'Essonne, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, le Val-d'Oise, l'Aveyron, le Calvados, le Cantal, la Corrèze, l'Eure, l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher, la Loire, la Haute-Loire, le Lot, la Lozère, la Mayenne, l'Orne, le Puy-de-Dôme et la Sarthe.

PHILIPPINES : Le président Duterte déterminé à poursuivre sa campagne contre la drogue



Le président philippin Rodrigo Duterte, s'est dit déterminé à poursuivre sa campagne contre le trafic de stupéfiants aux Philippines, rapporte la presse locale mardi.

Dans un discours prononcé lundi soir, le président Rodrigo Duterte a déclaré qu'il n'avait aucune intention de mettre fin à sa campagne de lutte contre le trafic de stupéfiants, car le problème de la drogue aux Philippines est bien trop grave. "La guerre et l'impulsion contre les drogues ne cesseront pas et se poursuivront jusqu'à mon départ", a-t-il déclaré.

Le porte-parole de M. Duterte, Harry Roque, a annoncé la semaine dernière que la CPI s'apprêtait à procéder à un examen préliminaire de la campagne de lutte contre la drogue du président philippin. Selon

lui, la mission des Philippines à La Haye a été informée par le bureau du procureur de la CPI que la Cour "ouvrirait une enquête préliminaire sur les actes qui auraient été commis en juillet 2016 dans le cadre de la campagne de lutte contre le trafic de stupéfiants".

Il a toutefois rappelé que "l'examen préliminaire n'est pas une enquête formelle", mais une simple procédure de la CPI visant à déterminer si une affaire relève de sa juridiction ou non. Il a expliqué que "l'examen préliminaire servait seulement à déterminer s'il existe des raisons suffisantes d'ouvrir une enquête préliminaire".

D'après M. Roque, le gouvernement philippin considère cet examen préliminaire comme une "perte de temps et d'argent pour la Cour".

Le mandat d'arrêt du fondateur de Wikileaks maintenu par la justice britannique

Le mandat d'arrêt du fondateur de Wikileaks, Julian Assange, réfugié à l'ambassade d'Equateur à Londres depuis presque six ans, a été maintenu mardi par la justice britannique. Le même tribunal qui a rejeté la levée du mandat d'arrêt de l'Australien le 6 février, l'a maintenu une nouvelle fois, jugeant qu'il n'allait pas à l'encontre de l'intérêt public, comme suggéré par ses avocats. Les avocats d'Assange ont estimé que les années passées à l'intérieur de l'ambassade étaient une punition "suffisante, sinon sévère" pour ses actions, se référant à un rapport d'un comité de l'ONU qui a déclaré que "e ressortissant australien était arbitrairement détenu". Le tribunal a estimé par contre, que le mandat d'arrêt a été émis après que Julian Assange eut en-

freint les conditions de sa liberté sous caution. Le juge a encore précisé qu'Assange "peut quitter l'ambassade quand il le souhaite, il est libre de recevoir un nombre illimité de visiteurs et ces visites ne sont pas surveillées et peut choisir la nourriture qu'il mange ()", et n'est donc pas dans la situation d'un prisonnier". Assange s'est réfugié en juin 2012 dans l'ambassade d'Equateur à Londres pour échapper à une extradition vers la Suède, après avoir été accusé dans une affaire de viol qu'il a toujours nié. Ces poursuites ont été abandonnées en mai 2017, ce qui rend insensé de maintenir le mandat d'arrêt, selon ses avocats. Le fondateur de Wikileaks dit craindre s'il est arrêté, d'être extradé et jugé aux Etats-Unis pour la publication en 2010 de

nombreux documents confidentiels américains. Avant l'audience de mardi, l'avocate d'Assange, Jennifer Robinson, a déclaré que "le gouvernement américain avait clairement annoncé son intention de poursuivre le fondateur de Wikileaks". En décembre dernier, l'Equateur a accordé à Assange la nationalité équatorienne dans l'espoir de trouver une solution à sa situation, mais les britanniques ont refusé de lui accorder le statut diplomatique lui permettant de quitter l'ambassade sans être arrêté.

La semaine dernière, l'Equateur avait assuré qu'il continuerait à protéger Julian Assange et continuer de chercher avec le Royaume-Uni une "solution satisfaisante pour les deux pays et respectueuse des droits de l'Homme".

Bien choisir son miel

Un trésor de bienfaits, le miel ! Du moins, à condition qu'il soit de bonne qualité. Car, dans les magasins, le meilleur côtoie souvent le pire. Tout ce qu'il faut savoir pour ne pas se tromper.

1. Qu'est-ce qu'un bon miel ?

Sur l'étiquette, cherchez la mention «récolté et mis en pot par l'apiculteur». Sinon, la traçabilité devient floue... Mille fleurs, lavande ou thym, c'est ensuite une question de goût, tous les miels ayant un «scèle» de propriétés identiques : stimulant, cicatrisant, antimicrobien, boosteur d'immunité, favorisant l'absorption des minéraux (calcium, magnésium).

La ténite, ivoire (tilleul), brune (bruyère) ou jaune (tournesol) est liée aux pigments de la plante butinée : plus elle est foncée, plus le miel renferme de flavonoïdes antioxydants.

2. Bio, c'est vraiment un plus ?

Pourquoi pas, mais l'abeille est un filtre naturel. Si elle butine une fleur traitée, elle meurt avant de rentrer à la ruche. Le label AB (Agriculture biologique) porte surtout sur les techniques apicoles (traitement des ruches sans cure chimique, pas de nourrissage des abeilles au sucre ni au glucose, etc.).

3. Faut-il vérifier son origine ?

Drastique, la législation française garantit un produit très contrôlé, mais ce n'est pas le cas

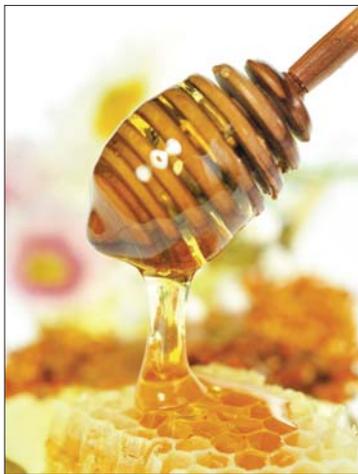
partout dans le monde. Évitez les mélanges et les miels d'origine floue ou inconnue, préférez les locaux ou ceux originaires d'un pays européen (protégés par une législation bien établie).

4. Pot en verre ou flacon en plastique ?

En verre. Le plastique de médiocre qualité peut contenir du bisphénol A ou des phthalates (des polluants qui perturbent la fertilité). Ceux-ci pourraient migrer dans le miel par contact. Si ça «sent le plastique» quand vous ouvrez votre pot, gare.

5. Peut-on en donner aux bébés ?

L'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation), comme l'OMS (Organisation mondiale de la santé), le déconseillent aux enfants de moins de un an... C'est parce que certains miels d'importation (hors communauté européenne) peuvent comporter les spores du botulisme de type A, responsables de troubles neurologiques graves, explique Françoise Sauvager. Les miels français n'en contiennent pas ou, fait rarissime (il faudrait que le miel soit en contact avec de la terre), de type B (beaucoup moins dangereux). Mais le miel de qualité est un excellent aliment pour bébé.



6. Liquide ou solide ?

Seul le miel d'acacia reste liquide. Les autres se liquéfient ou se solidifient selon la température de stockage (un miel de qualité cristallise sous 14 °C, s'il reste

son taux de HMF (hydroxy-méthyl-furfural) augmente, témoin d'une dégradation des enzymes et des antioxydants du miel. Trop vieux, il subit aussi cette dégradation : ne le stockez pas des années !

7. D'où vient L'engouement pour le miel de manuka ?

Ce miel, originaire de Nouvelle-Zélande, est très riche en MGO (Méthylglyoxal), un composé naturel présent dans d'autres aliments (miels, café, cacao...), aux propriétés cicatrisantes et antimicrobiennes. «Cela dit, en France, nous avons le miel de thym pour cicatriser les plaies (il est employé dans le service de chirurgie viscérale, CHU de Limoges), d'Eucalyptus contre les maladies respiratoires, de bruyère contre les infections urinaires...», rappelle Françoise Sauvager. Et puis, ce miel précieux venu des antipodes est assez onéreux.

8. Connaissez-vous le miel frais ?

Au printemps, cherchez du miel frais (uniquement chez l'apiculteur). Récolté dans les 30 jours précédents, il est riche en lactobacillus, des ferments probiotiques comparables à ceux du yaourt, bons pour la santé intestinale.

Ados : boire du café stimule leur mémoire

La consommation modérée de café chez les adolescents, en particulier chez les jeunes filles, améliorerait les capacités cognitives.

Le petit noir a décidément la cote. Alors que depuis les années 70, la consommation de café a connu une croissance exponentielle de 70 %, plusieurs études justifient cet engouement en vantant les bienfaits. Boire deux à trois tasses de café par jour renforcerait la vigilance, rendrait plus optimiste, préviendrait la récurrence du cancer du sein. Le café grec permettrait même de vivre plus longtemps. Cette fois-ci une étude américaine s'est intéressée aux effets d'une consommation modérée de caféine sur les adolescents au sens large (sous forme de café, de boisson énergisante, ou de soda). Les conclusions ont été présentées à une conférence de la Nutrition de l'American Society for Experimental Biology. Le P. Jennifer Temple de l'Université de Buffalo, a analysé l'effet de la



caféine sur 96 adolescents garçons et filles quand il s'agissait de passer des tests de mémoire ou des tests cognitifs. Certains ont consommé du placebo, d'autres de la caféine.

Résultat, les ados consommateurs de caféine ont obtenu de meilleurs scores aux tests de mémoire. Les jeunes filles en parti-

culier ont répondu encore plus positivement à la caféine que les garçons à certains moments de leur cycle menstruel. Pour la chercheuse, ces différences de réaction à la caféine selon le sexe pourraient aider à développer de nouveaux traitements contre les addictions à la drogue basés sur le sexe.

Un remède miracle contre les cheveux gris

Adieu les cheveux gris ! Un traitement miracle pour repigmenter les cheveux et la peau vient d'être découvert par des chercheurs hollandais, allemands et britanniques.

Un nouveau traitement pourrait bouleverser la vie des personnes souhaitant cacher leurs cheveux grisonnants ou traiter la peau en cas de vitiligo, cette maladie caractérisée par une dépigmentation de l'épiderme. Découvert par des chercheurs hollandais, allemands et britanniques, et annoncé par la revue scientifique *The FASEB Journal*, le composé en question, une enzyme catalase modifiée, agit en inversant les stress oxydatif responsable de la décoloration des cheveux et la dépigmentation de la peau. «À ce jour, il ne fait aucun doute que la perte soudaine de la pigmentation de la peau et de la couleur des cheveux peut affecter les personnes à plusieurs niveaux», affirme l'auteur de l'étude, Karin Schall-

reuter, avant d'ajouter que «l'amélioration de la qualité de vie après une repigmentation totale ou partielle a été documentée». Les recherches ont été menées sur 2 411 patients atteints de vitiligo. En rétablissant leurs niveaux d'enzymes antioxydantes, les scientifiques ont réussi à pigmenter la peau et les cils des patients. Pour le moment, la date de mise sur le marché du produit n'a pas encore été annoncée.



Minceur : pourquoi il ne faut pas faire ses courses quand on a faim

Vous arrive-t-il d'aller au supermarché alors que votre estomac crie famine ? Grave erreur ! Cette fameuse habitude vous pousserait à acheter compulsivement des produits plus sucrés.

Si vous voulez éviter les gripotages intempêtes et les kilos superflus, évitez d'aller faire vos courses l'estomac vide. Des chercheurs américains de l'Université de Cornell confirment dans un article du *Journal for the American Medical Association* ce qu'on avait déjà constaté dans les rayons alimentaires : quand nous avons faim, il nous est plus difficile de faire des choix alimentaires raisonnables et de résister à l'appel des produits sucrés.

Pour le vérifier les chercheurs ont fait appel à 68 volontaires à qui ils ont demandé de ne rien manger pendant cinq heures. Ils ont ensuite été divisés en deux groupes. Un premier groupe a pu manger des biscuits salés pour couper leur faim tandis que le second n'était toujours pas autorisé à manger. Ensuite on leur a demandé d'aller sur le site Internet d'un supermarché pour faire des courses alimentaires. Sans surprise, le second groupe a acheté en moyenne plus de produits riches en calories que le premier groupe qui avait calmé sa faim.

Préférez vos courses de préférence après manger

Dans une seconde expérience, les chercheurs ont comparé le contenu des achats alimentaires de consommateurs allant au supermarché entre 13 et 16 heures et de ceux faisant leurs courses entre 16 et 19h. Ces derniers se sont rebattus sur plus de produits riches en sucres et en gras que les premiers qui ont fait leur course après le déjeuner.

Moralité, pour rester mince, faites plutôt vos courses quand vous êtes rassasiés après le déjeuner.

Addiction : un vaccin prometteur contre la dépendance à l'héroïne

Testé sur des rats, ce vaccin empêche la drogue d'atteindre le cerveau. Associé à d'autres traitements, il pourrait aider les héroïnomanes à se défaire de leur dépendance.

Pour l'instant ce n'est qu'un vaccin expérimental mais si son efficacité se vérifie lors des essais cliniques chez les humains, il pourrait soigner les toxicomanes dépendants à l'héroïne. Plus de 10 millions de personnes dans le monde pourraient ainsi être concernées par cette avancée mise au point par le professeur Kim Janda, du groupe de recherche sur la toxicomanie à l'Institut de recherche Scripps (TSRI) en Californie.

Mais comment ce vaccin arrive-t-il à débarrasser le consommateur de son addiction à l'héroïne ? C'est là toute la prouesse des chercheurs qui ont réussi à surmonter la difficulté à cibler l'héroïne, une drogue qui se désintègre rapidement dans le sang. « L'héroïne se métabolise très vite et se transforme en une substance appelée 6-acétylmorphine, qui va dans le cerveau et provoque la plupart des effets de la drogue », explique Kim Janda. Les chercheurs ont rusé avec la taille des molécules des drogues, trop petites pour être cib-



blés par un vaccin. Pour cela, ils ont accroché des morceaux de molécule d'héroïne à des protéines plus grandes capables de faire réagir le système immunitaire. Ce

vaccin a eu pour effet d'empêcher les rats de consommer de plus en plus d'héroïne.

«Le vaccin sera administré aux héroïnomanes avec d'autres traite-

ments» pour briser l'accoutumance, précise l'étude parue dans les *Comptes rendus de l'Académie américaine des sciences*.

La relaxation, ça détend aussi vos gènes !

La pratique de la relaxation, que ce soit par le yoga, la respiration ou tout autre méthode, stimule les gènes qui luttent contre le stress et l'anxiété.

Méditez, c'est bon pour la santé ! Plusieurs études ont déjà souligné les bienfaits de la méditation sur la santé. Une étude du Wisconsin a prouvé que 8 semaines de méditation intensive permettent au corps de renforcer son système immunitaire en développant la production d'anticorps.

Une nouvelle étude parue dans *Plus One* met en exergue les bénéfices génétiques sur le long terme de la pratique d'une méthode de relaxation. Le Dr Herbert Benson, directeur émérite du Benson-Henry Institute et professeur de médecine à la Harvard Medical School aux États-Unis, a observé les bienfaits de la relaxation sur 52 patients à la fois novices et adeptes de ces techniques. Les débutants ont suivi deux séances de relaxation. Un échantillon de sang a été prélevé avant et après les séances afin de comparer les changements moléculaires. A l'issue du test, plusieurs modifications ont été constatées au niveau des gènes. Les gènes relatifs aux mitochondries qui jouent un rôle central dans le métabolisme énergétique cellulaire sont apparus plus «sta-



bles» et plus «résilients» après la méditation. «Cela fait sens, explique un des chercheurs, puisque nous savons que les personnes qui méditent sont de meilleure humeur, ont plus d'énergie et dorment mieux que les autres.

Des résultats dès deux mois de pratique

Les gènes associés à la production d'insuline étaient aussi affectés par la relaxation, en boostant cette hormone également impliquée dans le processus énergétique, l'insuline facilitant la pénétration du glu-

cose dans les cellules et les mitochondries. Les chercheurs ont aussi constaté une moindre activité des gènes associés à l'inflammation, des gènes dont l'activité est généralement importante chez les personnes souffrant d'hypertension, de cancer ou de maladie cardiaque. Bonne nouvelle, pour profiter des bénéfices de la relaxation, pas besoin de pratiquer pendant dix ans. Après deux mois de pratique, les changements commencent à se faire sentir. Mais le mieux reste de méditer dans la durée, rappellent les chercheurs.

EPILEPSIE Des avancées qui donnent de l'espoir

Des récentes études portant sur l'épilepsie ont permis de découvrir qu'une injection de cellules cérébrales peut calmer les crises. Parallèlement, un nouveau dispositif a été mis au point pour en prédire l'arrivée. Une nouvelle étude des chercheurs de l'université de San Francisco, aux États-Unis, donne de l'espoir à 40% des personnes souffrant d'épilepsie qui ne répondent pas aux traitements. Les chercheurs sont parvenus à arrêter les crises chez des souris adultes atteintes d'une forme sévère d'épilepsie en leur transplantant un certain type de cellules dans le cerveau.

Cette maladie, qui touche plus de 60 millions de personnes dans le monde, se manifeste par des crises avec des contractions musculaires et une perte de connaissances entraînant souvent une chute et, parfois, des blessures. L'étude, publiée dans la revue *Nature Neuroscience* du 5 mai et complétée par une autre parue dans *Cell Stem Cell*, laisse espérer que les thérapies cellulaires sont efficaces dans le traitement de l'épilepsie tout comme pour d'autres troubles neurologiques.

Le professeur Mark Cook, chef du service de médecine à l'Université de Melbourne, en Australie, et les chercheurs de l'entreprise NeuroVista, aux États-Unis ont mis au point récemment un nouveau dispositif composé d'un implant et d'un boîtier permettant de prédire à 65% l'arrivée d'une crise. De quoi bouleverser le quotidien des personnes touchées par l'épilepsie, deuxième maladie neurologique la plus fréquente après l'AVC.

RD CONGO

«Sans machine à voter, pas d'élections» dans les délais

Le président de la Commission électorale en République démocratique du Congo a annoncé mardi que sans utilisation de machines à voter, il ne serait pas possible d'organiser comme prévu la présidentielle censée élire le successeur du président Joseph Kabila le 23 décembre.

«Sans machine à voter, il n'y aura pas d'élections le 23 décembre 2018», a déclaré Corneille Nangaa, président de la commission électorale nationale indépendante (Céni), interrogé sur la position des Etats-Unis qui se sont opposés, la veille, à l'utilisation d'un système électronique de vote en RDC.

«Les élections du 23 décembre 2018 se feront avec la machine à voter», a-t-il insisté, cité par l'AFP.

Lundi, les Etats-Unis ont affirmé leur opposition à un système électronique de vote pour la triple élection présidentielle, législatives et provinciales, du 23 décembre en RDC, alors que sept membres du Conseil de sécurité pressaient le président Kabila d'annoncer qu'il ne sera pas candidat à la prochaine présidentielle.

S'il faut recourir aux bulletins papiers, comme le souhaitent les Etats Unis, les élections devraient être organisées en juillet 2019, a estimé M. Nangaa.

«Les élections en RDC ne sont pas une affaire des Etats-Unis ou du Conseil de sécurité».

La Céni entend faire respecter son indépendance vis-à-vis de ses partenaires nationaux et étrangers, a-t-il insisté.

Kinshasa a justifié la non-tenue d'élections fin 2016 par des problèmes de sécurité.

Un scrutin avait été prévu fin décembre 2017, avant finalement d'être reporté au 23 décembre 2018.

NIGERIA

Un policier tué dans des violences intercommunautaires



Un policier nigérian a été tué et mutilé dans l'Etat de Benue (centre-est du Nigeria), a indiqué mardi une source policière, dans un contexte de violences accrues entre agriculteurs et éleveurs qui ont fait des centaines de morts ces dernières semaines.

Des officiers ont été attaqués samedi, dans le district de Logo par des éleveurs peuls présumés.

«L'un d'eux a été brutalement massacré, ses yeux, ses oreilles et son nez arrachés», a rapporté Fatai Owoeni, le commissaire de police de l'Etat de Benue, ajoutant qu'un autre policier était toujours porté disparu.

«Nous travaillons à le retrouver et à restaurer la sécurité dans la zone», a-t-il déclaré.

Après des mois d'inaction, l'armée nigériane a annoncé la semaine dernière qu'elle enverrait des troupes dans les Etats instables du centre du pays pour mettre fin aux violences qui, selon Amnesty International, ont fait 168 morts depuis le début de l'année, dont une centaine dans le seul Etat de Benue.

Lors d'une déclaration sur le sujet, le chef de l'Etat Muhammadu Buhari a affirmé mardi que son gouvernement travaillait «jour et nuit pour assurer le retour de la paix et de la stabilité».

SAHARA OCCIDENTAL

2 avocates du groupe de Gdeim Izik interdites d'entrer au Maroc, l'AARASD dénonce «ce mépris du droit»

Les deux avocates, Ingrid Metton et Olfa Ouled, du groupe des 24 militants sahraouis de Gdeim Izik, détenus au Maroc depuis plus de sept ans, ont été interdites lundi d'entrer au Maroc, a-t-on appris mardi de responsables sahraouis en France.

Les deux avocates, du barreau de Paris, qui avaient défendu les militants sahraouis lors des audiences de leur procès en appel, entre janvier et mai 2017, à la Cour d'appel de Rabat-Salé, ont voulu rendre visite à leurs clients suite à des informations faisant état de mauvais traitements qu'ils auraient subis en prison.

Dix-neuf militants sahraouis, rappelé-t-on, ont été lourdement condamné le 19 juillet 2017, au terme de ce procès où les seules preuves présentées restent des aveux signés sous la contrainte.

Les prisonniers politiques sahraouis ont été dispersés dans 7 prisons à travers le territoire marocain.

Un fois arrivées lundi soir à l'aéroport de Casablanca, la police des frontières n'a pas voulu laisser les deux avocates rentrer.

Elles ont été interpellées à la descente de leur avion par des agents en civil "qui ne leur ont donné aucune décision motivée ni explication", a-t-on indiqué.

L'Association des Amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD), qui a réagi mardi dans un communiqué parvenu à l'APS, a dénoncé "ce mépris du droit", qualifiant cette "rétention dans droit" de "surprenante".

"Il s'agit typiquement d'une rétention sans droit, surprenante quand on sait qu'il existe une Convention d'en-



traite judiciaire entre le Maroc et la France", a-t-elle expliqué, indiquant que les deux avocates ont été retenues toute la nuit à Casablanca et qu'elles devraient être expulsées par un prochain avion vers Paris.

"Nous dénonçons ce mépris du droit par les autorités marocaines et demandons aux autorités françaises qu'elles fassent tout pour que les avocates Ingrid Metton et Olfa Ouled retrouvent la pleine liberté d'exercer leur métier, dans le cadre de la Convention qui lie le Maroc et la France", a conclu l'AARASD.

Un collectif international de 17 avocats avait interpellé, en novembre dernier, le Premier ministre français Edouard Philippe ainsi que ses ministres

sur les conditions de détention "alarmantes" des prisonniers politiques sahraouis.

Dans un appel, les avocats français, belges, espagnols, italien et allemands, avaient indiqué que l'état de santé de plusieurs des prisonniers politiques sahraouis détenus au Maroc est "très préoccupant", parce qu'ils ne reçoivent plus, selon eux, les traitements médicaux adaptés à leurs pathologies.

Les prisonniers "sont aujourd'hui encore soumis à de traitements inhumains et dégradants de la part des géologues marocains", avaient-ils fait savoir précisant que plusieurs d'entre eux sont détenus avec des prisonniers "violents" et craignent pour leurs vies.

TUNISIE

Le secteur minier en difficulté, arrêt de la production des phosphates

Le secteur minier en Tunisie est en difficulté en raison de mouvements de protestation survenus dans les villes du bassin minier depuis le 20 janvier 2018, provoquant un arrêt de l'activité de la compagnie des phosphates de Gafsa (CPG), selon des sources syndicales citées par l'agence de presse TAP.

Le secrétaire général adjoint de la section des mines au sein de l'Union régionale du travail à Gafsa, Ibrahim Shimi avait appelé, mardi, les partis politiques à apaiser les tensions, exprimant, en marge de sa participation à la réunion du conseil des syndicats des travailleurs des mines, "sa crainte d'une exploitation", de ces mouvements par certains partis politiques, lors des prochaines élections municipales prévues le 6 mai 2018.

Le responsable syndical, selon la TAP, tenu le gouvernement pour responsable de la dégradation de la situation sociale dans la région du bassin minier, évoquant à ce propos, les pertes financières causées par l'arrêt de l'activité de la compagnie des phosphates de Gafsa (CPG).

Pour sa part, l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) a appelé le gouvernement à "appliquer la loi

pour protéger l'économie nationale de l'effondrement", surtout après l'arrêt de l'activité de la CPG, l'une des plus importantes sociétés contribuant aux réserves du pays en devises ainsi qu'à ouvrir le dossier des sociétés publiques, pour "arrêter l'hémorragie découlant de leurs pertes".

Dans un communiqué publié lundi, l'UTICA a exprimé "sa grande préoccupation face à la situation de la CPG, dont les activités sont complètement interrompues, ce qui aggrave les difficultés que connaissent les finances publiques et la dégradation des réserves du pays en devises qui ont atteint leurs plus bas niveaux".

De son côté, Hechmi Omrane, membre de la Fédération des mines relevant de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) déplore que la région du bassin minier "souffre d'un délabrement de l'infrastructure de base et d'un manque des services, des projets de développement, et d'opportunités d'emploi", soulignant l'impératif de sauvegarder la CPG en tant qu'"acquis et catalyseur du développement".

Lundi, les agents et cadres de la CPG ont observé un rassemblement de protestation devant le siège social de la

compagnie, pour inciter les autorités de tutelle à trouver une solution urgente à la paralysie de l'activité dans les différents sites de production de phosphate.

Ce sit-in est intervenu dans le cadre d'une campagne lancée, depuis une semaine, sur les réseaux sociaux, visant à sensibiliser les autorités de tutelle au blocage de la situation dans les délégations du bassin minier, à Mdhilla, Redeyef, Om Larayes et Metloui et ses conséquences sur les équilibres financiers de la compagnie et sur le ralentissement de l'activité des entreprises partenaires, depuis une vingtaine de jours, dont notamment le Groupe chimique tunisien et la société tunisienne de transport de produits miniers.

L'accès aux sites miniers dans la région de Gafsa est bloqué, depuis le 20 janvier 2018, par des sans emplois qui contestent les résultats de la quatrième partie du concours de recrutement par la CPG pour un total de 1700 agents d'exécution, bloquant des routes et organisant des sit-in dans des villes du bassin minier, situé dans le centre du pays. Des échauffourées ont aussi eu lieu avec la police, selon les médias.

Afin de parer à cette situation, le secrétaire général adjoint de l'UGTT, Bouali

M'Barki a appelé, mardi, le gouvernement à proposer des solutions alternatives pour faire face au chômage dans le gouvernorat de Gafsa, insistant sur l'impératif de ne pas se contenter des opportunités d'embauche offertes par la compagnie des phosphates de Gafsa.

S'exprimant lors de la tenue du conseil sectoriel des syndicats des travailleurs des mines, il a souligné que le gouvernement doit notamment renforcer l'investissement dans la région et fournir des mécanismes de financement des projets générant des opportunités de travail au profit des demandeurs d'emploi.

La compagnie des phosphates de Gafsa (CPG), a-t-il encore dit, ne peut plus favoriser de nouveaux postes d'emploi et dépasser sa capacité de recrutement, rappelant que la CPG assure, actuellement 33 mille postes d'emploi. Paralysée depuis fin janvier, la production de phosphate "n'a toujours pas repris. Toutes les unités de production sont à l'arrêt", a déclaré Mourad Sellimi, le chargé de communication de la Compagnie des phosphates CPG. En janvier, seules 160.000 tonnes de phosphate ont été produites, contre 600.000 en janvier 2017, a-t-il précisé.

SYRIE

Le groupe terroriste Daech n'a plus de présence à Idleb

Le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) n'a plus de présence dans la province d'Idleb, dans le nord-ouest de la Syrie, a annoncé l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Laminé en Syrie et en Irak, Daech avait réussi à faire un retour discret et limité dans le sud-est de la province d'Idleb, à la faveur des combats opposant les forces syriennes à une autre organisation terroriste de ce secteur.

La province d'Idleb est en effet contrôlée par Hayat Tahrir al-Cham, mouvement terroriste dominé par l'ex-branche d'Al-Qaïda, et les forces gouvernementales. Le gouvernement a lancé en décembre une offensive militaire pour reconquérir le sud-est de la région.

Quelque 250 terroristes avec leurs familles, 400 personnes au total, étaient assiégés dans la ville d'Al-Khowein", a indiqué le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane. Vendredi, l'armée syrienne avait annoncé avoir chassé les terroristes de l'EI des provinces de Hama (centre) et Alep (nord), voisins d'Idleb. "Maintenant, l'EI n'a plus aucune



présence dans les provinces d'Idleb, de Hama et d'Alep", a confirmé M. Abdel Rahmane.

Ailleurs en Syrie, les forces régulières mènent une opération contre les derniers terroristes de Daech dans la province orientale

de Deir Ezzor, frontalière de l'Irak. Les terroristes maintiennent également une présence limitée notamment dans une zone désertique du centre de la Syrie ainsi que dans un quartier périphérique de Damas.

PALESTINE

Les Palestiniens détenus sans procès boycottent les tribunaux israéliens

Les Palestiniens placés en détention sans procès vont boycotter les tribunaux militaires de l'occupant israélien, a annoncé mardi le responsable du dossier des détenus au sein de l'Autorité palestinienne.

"Les prisonniers en détention administrative dans les prisons israéliennes ont décidé de boycotter les tribunaux israéliens aux termes d'une décision sans précédent et définitive, à partir du 15 février, pour protester contre cette politique injuste", a déclaré Issa Qarage lors d'une conférence de presse à Ramallah, en Cisjordanie occupée. Environ 500 Palestiniens se trouvent



actuellement en détention administrative dans les prisons israéliennes.

Ce régime permet l'incarcération de suspects sans procès pour une durée de six mois renouvelable indéfiniment.

Certains détenus ne sont pas informés des motifs de leur incarcération.

C'est un tribunal militaire israélien qui décide de la prolongation ou de la levée de la détention

administrative.

M. Qarage a affirmé que les prisonniers palestiniens incarcérés sous ce régime extra-judiciaire donneraient ordre à leurs avocats de ne plus se présenter devant les tribunaux.

Ce système de détention est critiqué par les Palestiniens, des organisations de défense des droits de l'Homme et des membres de la communauté internationale qui accusent Israël d'en faire une utilisation abusive.

Les prisonniers palestiniens entament fréquemment des grèves de la faim pour dénoncer ce type de détention ou leurs conditions d'emprisonnement.

BIRMANIE

Signature d'un accord de cessez-le-feu entre le gouvernement et deux groupes armés

Le gouvernement birman et deux groupes ethniques armés, le Nouveau Parti de l'Etat mon (NMSP) et l'Union démocratique de Lahu (LDU), ont signé mardi à Naypyidaw un accord de cessez-le-feu national, portant à 10 le nombre de signataires.

L'accord avait déjà été signé par huit groupes armés le 15 octobre 2015.

Lors de la cérémonie de signature, la conseillère d'Etat, Aung San Suu Kyi, également présidente du Centre pour la paix et la réconciliation de la Nation, a souhaité "la bienvenue aux groupes armés", soulignant que la signature de l'accord marque "non pas la fin du processus de paix, mais son commencement ainsi que le début du dialogue politique et de la diminution des conflits armés".

"Seul le dialogue permettra de résoudre les questions politiques", a-t-elle insisté. A cette occasion, Aung San Suu Kyi a invité les groupes armés non signataires à participer aux négociations politiques dans le cadre du futur programme de pourparlers du gouvernement. Membres du Conseil fédéral des natio-



nalités unies (UNFC), le NMSP et le LDU sont les deux premiers groupes armés à signer l'accord sous le gouvernement actuel, dirigé par la Ligne nationale pour la démocratie (LND).

Les deux nouveaux signataires participeront à la troisième édition de la Conférence de paix de Panglong du XXIe siècle.

PAYS-BAS

Démission du chef de la diplomatie après avoir menti sur une rencontre diplomatique

Le ministre néerlandais des Affaires étrangères Halbe Zijlstra a démissionné mardi, admettant devant la chambre basse du Parlement avoir menti sur sa présence au cours d'une rencontre avec le président russe, Vladimir Poutine.

"Je ne vois pas d'autre option aujourd'hui que de présenter ma démission à Sa Majesté le roi", a-t-il dit, mettant fin à une polémique grandissante aux Pays-Bas et alors qu'il devait partir quelques heures plus tard pour une visite officielle en Russie.

Le mensonge qui a coûté le fauteuil de Halbe Zijlstra a été proféré en 2016, lorsqu'il avait révélé au cours d'un meeting des propos de Vladimir Poutine, tenus en sa présence dix ans plus tôt, avoir-il affirmé.

Halbe Zijlstra faisait ainsi dire au président russe qu'il voulait reconstruire une "Grande Russie" en "annexant la Biélorussie, l'Ukraine et les Balkans".

Mais M. Zijlstra, en poste depuis seulement quatre mois, a avoué lundi ne pas avoir été présent à cette rencontre en question avec Vladimir Poutine.

Il avait affirmé cela pour pouvoir divulguer les propos tenus par M. Poutine sans révéler sa source.

"Je n'aurais vraiment pas dû faire ça.

Je suis désolé", a-t-il dit aux députés.

La nomination en octobre de M. Zijlstra aux Affaires étrangères dans la fragile coalition à quatre partis avait suscité des doutes en raison de son manque d'expérience au niveau diplomatique.

COLOMBIE

Scrutin présidentiel : le gouvernement offre de nouvelles garanties à la Farc pour reprendre sa campagne électorale

Le gouvernement colombien a annoncé avoir offert de nouvelles garanties à la Force alternative révolutionnaire commune (Farc) pour reprendre sa campagne électorale en vue du scrutin présidentiel du 27 mai prochain.

"Le gouvernement a offert des garanties à la Farc et se dit prêt à revoir les plans de protection" des membres du parti, a déclaré le ministre de l'Intérieur, Guillermo Rivera à l'issue d'une réunion de la Commission de suivi et d'évaluation de l'action du Système intégral de protection des candidats aux prochaines élections.

Selon le ministre, le gouvernement a notamment proposé la mise en place d'un "canal direct de communication afin que le parti puisse informer (les autorités) de son agenda politique".

"La Farc a eu et continue d'avoir des garanties (de sécurité).

Il est important de réitérer que nous espérons voir tous les candidats et partis politiques exprimer leur rejet des tentatives d'agression dont ont fait l'objet plusieurs candidats", a dit le responsable colombien selon lequel les garanties offertes par l'exécutif ont été "très bien" accueillies par le directeur du parti, Jorge Torres Victoria, alias "Pablo Catatumbo", qui a pris part à cette réunion. "La nouvelle offre du gouvernement a été très bien accueillie par M. Catatumbo qui a indiqué qu'il va tenir une réunion avec la direction de son parti pour prendre une décision à ce sujet", a dit le ministre.

Le parti issu de l'ancienne guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie avait annoncé, la semaine dernière, la suspension de sa campagne électorale en raison de l'absence de "garanties de sécurité" après que son candidat à la magistrature suprême, Rodrigo Londoño, alias Timochenko, a fait l'objet d'insultes et de jets de pierres et d'œufs dans plusieurs régions du pays.

Née de l'accord de paix conclu en novembre 2016 entre le gouvernement du président Juan Manuel Santos et l'ancienne guérilla, la Farc a accusé des chefs régionaux du parti conservateur de droite, le Centre démocratique, fondé par l'ancien président et actuel sénateur Alvaro Uribe, d'être à l'origine de cette campagne visant, selon elle, à "discrediter" le parti et ses symboles.

En vertu de l'accord de paix, les Farc ont démobilité leurs combattants dont le nombre est estimé à 7.000, et se sont engagés dans l'action politique à travers la création de leur propre parti.

58E ANNIVERSAIRE DES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE:

Appel à consacrer le 13 février Journée nationale des victimes des essais nucléaires

Les participants à une conférence organisée mardi sur les essais nucléaires français en Algérie, ont appelé à consacrer le 13 février journée nationale des victimes de ces explosions qu'ils ont qualifiées de "crime humanitaire".

Lors d'une conférence organisée par le Forum "El Moudjahid", en coordination avec l'Association Machaâl Echahid à l'occasion de la commémoration du 58e anniversaire des essais nucléaires français en Algérie, le vice-président de l'Association "Taourirt" qui défend les victimes de ces essais, Abdelkrim Touhami, a plaidé pour "la consécration du 13 février journée nationale de ces victimes".

Il a également appelé à assainir les zones contaminées par ces essais notamment en délimitant les lieux d'enfouissement du reste de ces explosifs à l'origine de la pollution environnementale, mettant en avant la nécessité de collaborer avec les autorités françaises qui doivent transmettre à l'Algérie les données relatives à ce dossier.

Soulignant l'impératif de définir la liste des maladies issues de ces essais en vue de prendre en charge les malades, M. Touhami a sollicité les autorités françaises de contribuer à former les médecins algériens à même de leur permettre de diagnostiquer et traiter ces maladies.

Pour sa part, la présidente de l'association "El Amel" d'aide au cancéréux, Ketab Hamida, a mis en avant la nécessité de mettre en

place un plan spécial pour le dépistage précoce du cancer au niveau des zones ayant connu ces essais et ce en procédant à des études sur le terrain notamment à la lumière de la hausse du nombre des malades atteints du cancer dans ces régions et particulièrement à Reggane (wilaya d'Adrar).

Le coordinateur national des victimes des essais nucléaires français en Algérie, Mohamed Mahmoudi, a, quant à lui, proposé l'introduction du dossier de ces essais dans le programme scolaire de manière à sensibiliser les générations des crimes commis par le colonialisme français, appelant les autorités concernées à consacrer le 13 février journée nationale des victimes de ces essais.

Dans le but de procéder à ces essais nucléaires, la France a décidé de faire du sud algérien un champ pour réaliser ces essais. La première explosion a eu lieu à Reggane le 13 février 1960, d'une puissance allant de 60 à 70 mille tonnes de TNT.

Cette bombe cinq fois plus puissante que celle de Hiroshima, a entraîné une destruction massive et continue de faire des victimes à ce jour.



PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

بلدية الدويرة

ولاية الجزائر

الرقم: 1338 ع/م/ك ص / 2018

الدائرة الإدارية الدويرة

إعلان عن تحقيق في الملائمة أو عدم الملائمة

يعلم رئيس المجلس الشعبي البلدي بالنسبة لبلدية الدويرة أن السيد/ بن مرادي محفوظ قد أودع لدى مصالحنا ملفا من أجل إنشاء نشاط متمثل في بيع المشروبات من الصنف الأول (المشروبات الغير كحولية - مقهى) لمحل الكائن بحي ناش عبد القادر طريق الخرايسية رقم 04 محل يحمل الرمز A بلدية الدويرة .
فعلى كل من لديه ملاحظات أو اعتراضات على قيام المعنية بهذا النشاط في المكان المذكور، أن يتقدم بملاحظاته لدى مصالح البلدية (مكتب المؤسسات المصنفة) .

قد حددت مهلة ثمانية أيام (08) كإقصى مدة لتقديم الملاحظات والاعتراضات بالسجل المفتوح لهذا الغرض ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان بعين المكان وبالصحف اليومية .

قيد عين السادة:

رجاج رشيد - ملحق للإدارة الإقليمية

بعللي ناصر - مهندس دولة

موسى كريم - مساعد مهندس

كمحافظين محققين أثناء فترة التحقيق

DK NEWS le 15/02/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

بلدية الدويرة

ولاية الجزائر

الرقم: 1327 ع/م/ك ص / 2018

الدائرة الإدارية الدويرة

إعلان عن تحقيق في الملائمة أو عدم الملائمة

يعلم رئيس المجلس الشعبي البلدي بالنسبة لبلدية الدويرة أن السيد/ بن مرادي محفوظ قد أودع لدى مصالحنا ملفا من أجل إنشاء نشاط متمثل في بيع المشروبات من الصنف الثالث (الرخصة المحدودة للمطاعم) لمحل الكائن بحي ناش عبد القادر طريق الخرايسية رقم 04 محل يحمل الرمز CB بلدية الدويرة .
فعلى كل من لديه ملاحظات أو اعتراضات على قيام المعنية بهذا النشاط في المكان المذكور، أن يتقدم بملاحظاته لدى مصالح البلدية (مكتب المؤسسات المصنفة) .

قد حددت مهلة ثمانية أيام (08) كإقصى مدة لتقديم الملاحظات والاعتراضات بالسجل المفتوح لهذا الغرض ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان بعين المكان وبالصحف اليومية .

قيد عين السادة:

رجاج رشيد - ملحق للإدارة الإقليمية

بعللي ناصر - مهندس دولة

موسى كريم - مساعد مهندس

كمحافظين محققين أثناء فترة التحقيق

DK NEWS le 15/02/2018

DK NEWS

FESTIVAL

La culture oranaise à l'honneur à l'Ecole polytechnique Maurice-Audin

Le festival de la culture oranaise, organisé mardi à l'Ecole nationale polytechniques Maurice-Audin d'Oran, constitue un espace aux étudiants pour découvrir le patrimoine historique, culturel et archéologique de la capitale de l'ouest du pays.

Cette manifestation vise à mettre en valeur des volets culturels et historiques du patrimoine oranais, a souligné un des organisateurs, en marge de l'ouverture de ce festival organisé par les étudiants du groupe Crétivium.

Cette initiative permet aux 900 étudiants internes de l'ENPO, originaires de différentes wilayas du pays de découvrir la ville d'Oran à travers son histoire, son patrimoine et son art, a souligné Oussama Zahi.

Des expositions de photos d'artistes, des contributions littéraires, ainsi que des affiches de l'annexe d'Oran de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels du musée Ahmed Zabana et de la direction locale de la culture, mettent en relief les sites et monuments de la ville d'Oran à travers les âges.

Les visiteurs ont également découvert des plats, des gâteaux et des costumes traditionnels d'Oran, outre des jeux traditionnels très répandus chez les jeunes d'El Bahia.

Des conférences sur l'histoire de la



ville d'Oran, des récitals de musique oranaise et des représentations théâtrales figurent au programme de la manifestation.

Le groupe Crétivium a organisé plu-

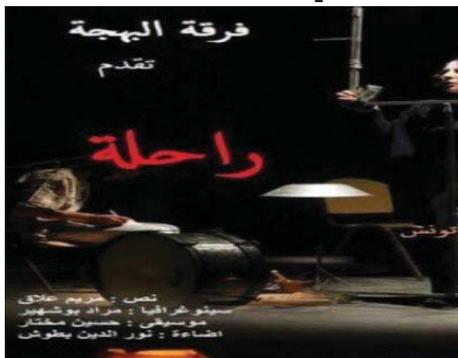
sieurs activités, dont deux rencontres sur le tri sélectif et l'entrepreneuriat, ainsi qu'une campagne de don de sang. Il propose chaque quinzaine un débat traitant de divers sujets.

JOURNÉES THÉÂTRALES MAGHRÉBINES DE ANNABA : Le monologue tunisien "Selfie" reçoit un bon accueil du public

Le monologue "Selfie", produit par la société El Maraya de production et de diffusion artistique de Tunisie, a reçu mardi un bon accueil du public lors de sa présentation au théâtre régional d'Annaba dans le cadre des journées théâtrales maghrébines.

Sur un ton humoristique, l'interprète de ce monologue, Azzouz Ikram, a réussi à captiver le public en "surfant" pendant une heure sur les tracas quotidiens des jeunes en bute aux problèmes de la pauvreté, de la marginalisation et des horizons sombres.

Usant de mots crus et directs, le personnage central,



un agent d'entretien qui raconte ses difficultés quoti-

diennes liées à la pauvreté, mais surtout aux comporte-

ments malveillants des gens et leur regard méprisant à son encontre.

La présentation de cette œuvre, produite en 2015 et mise en scène par Tahar Aïssa Benlarbi, a été suivie par le spectacle du duo annabi Bibo et Saïd.

Ces journées théâtrales se poursuivront par la présentation de la pièce "El Atab" du théâtre régional de Batna, "Ghabelli" de Nabil Rahmani (Annaba) et "Hakikat El-Kadhbi" du théâtre régional de Skikda. Les journées théâtrales maghrébines sont organisées par le théâtre régional d'Annaba et la direction de la culture de la wilaya.

CONSTANTINE : Ouverture ce jour de la 10e édition du Salon national "La main d'or"



Le palais de la culture Mohamed Laid Al Khalifa de Constantine abritera, à partir d'aujourd'hui, la 10e édition du Salon national "La main d'or" qui sera organisé sous le slogan "Notre patrimoine, âme du passé et battement du futur", a révélé, mardi, Nafissa Benabbès, chef de service de la promotion auprès de la Chambre locale de l'artisanat et des métiers.

Cette manifestation, devenue une tradition bien ancrée à Constantine, sera marquée par la participation de 35 artisans des wilayas de Ouargla, Annaba, M'Sila, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bordj Bou Arreridj, Khenchela, Alger, Tindouf, Adrar et Constantine, a précisé la même responsable à l'APS.

Organisé à l'initiative de la direction locale de la culture et l'association "El Baha" des arts et cultures populaires, ce Salon vise l'encouragement de l'activité culturelle dans la ville du Vieux Rocher, la constitution d'un mouvement culturel à la hauteur de cette ville millénaire et l'ouverture d'un espace adéquat pour les artisans afin de relancer l'esprit de la compétition loyale, a souligné la même responsable.

La nouvelle édition de ce Salon devant s'étaler sur environ 2 semaines, comprendra des expositions dans divers domaines artistiques à l'instar de la sculpture sur bois, l'art culinaire et la photographie, entre autres, a fait savoir la même responsable, ajoutant que des conférences sur le patrimoine et la musique malouf sont également au menu de cette manifestation.

Des concours dans diverses spécialités artisanales (pâtisserie traditionnelle, habit traditionnel, calligraphie...) ponctueront cette manifestation, a encore ajouté la même source qui a annoncé la création du prix du meilleur habit traditionnel amazigh dont la remise des prix aura lieu lors de la clôture du Salon.

TECHNOLOGIE

ASTRONOMIE

Première rencontre nationale sur l'Astronomie à Tizi-Ouzou, formation d'une trentaine d'animateurs

Une trentaine d'animateurs en astronomie sont en formation dans la wilaya de Tizi-Ouzou à l'occasion de la première rencontre nationale sur l'astronomie, ont indiqué les organisateurs.

Cette formation porte sur l'initiation de jeunes à l'utilisation de matériel et à l'animation astronomiques dans la perspective d'encourager la création de clubs amateurs dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a expliqué à l'APS un membre de l'Association algérienne des jeunes astronomes amateurs (créée en 1996), Lessoued Rédha, en marge de cette rencontre de deux jours, qui a débuté mardi.

De son côté, la présidente du Conseil scientifique de la ligue de wilaya des activités scientifiques et techniques de jeunes de Tizi-Ouzou, Haffaf Hafidha, a relevé que "le but de cette formation est de débiter la culture scientifique pour les différentes tranches de la société et vulgariser la science en tant que loisir au niveau local".

Mme Heffaf a noté un intérêt des jeunes, notamment des villages de la wilaya, à l'astronomie ce qui s'explique, selon elle, par "le contact permanent qu'ont ces der-



niers avec la nature et par l'opportunité qu'offrent les villages perchés de Kabylie d'observer la voûte céleste".

"Avec l'aide d'un petit matériel dont des télescopes et des animateurs en astronomie, nous pourrions répondre à cette attente", a-t-elle ajouté. C'est dans cette perspective et afin d'encourager l'éclosion de club d'astronomie à travers la wilaya que la Ligue des activités scientifiques et techniques de

jeunes de Tizi-Ouzou, a décidé de renforcer la formation d'animateurs en astronomie, jusque-là assurée une fois par ans en allant jusqu'à trois sessions par année, a ajouté la responsable, faisant savoir que la formation lancée dans le cadre de cette première rencontre nationale est la première session inaugurale pour 2018 et que deux autres sessions sont prévu en mai et juillet prochains. Quant à la directrice de la Culture

Nabila Goumeziane, elle a indiqué que sa direction a acquis du matériel destinée à l'astronomie amateur, qui sera remis à la maison de la culture "Mouloud Mammeri" et la bibliothèque principale de lecture publique, dans la perspective de créer des clubs et des associations d'astronomie.

Mme Goumeziane a souligné que le but de cette première rencontre nationale sur l'astronomie, marquée par la participation de 9 wilayas: Tindouf, Oum Bouaghi, Sétif, Médéa, Aïn Defla, Tizi-Ouzou, Alger, Mostaganem et Sid Belabes, est d'inculquer la culture de l'astronomie et d'encourager les jeunes qui ont une passion pour cette branche scientifique, en leur offrant la possibilité de la vivre et de l'exprimer dans le cadre de clubs d'astronomie. Dans cette optique, en plus des ateliers qui seront créés au niveau de la maison de la culture et de la bibliothèque principale, la direction de la Culture prévoit l'organisation d'une caravane d'astronomie pour faire la tournée des bibliothèques communales et des établissements scolaires de la wilaya.

DOPAGE:

Le Suisse Benjamin Cohen va diriger l'Agence indépendante de tests

L'Agence internationale de contrôles (ITA), chargée de mener les tests antidopage dans les grandes compétitions et présidée par l'ex-ministre des Sports française Valérie Fourneyron, va être dirigée par le Suisse Benjamin Cohen, a annoncé hier l'organisme.

"Après la réunion de son conseil le 18 janvier à Lausanne, l'ITA franchit une nouvelle étape et a nommé Benjamin Cohen au poste de directeur général", a indiqué l'ITA dans un communiqué transmis à la presse.

Actuel directeur du bureau européen de l'Agence mondiale antidopage (AMA), Benjamin Cohen, 34 ans, "a été nommé à l'unanimité par le conseil de l'ITA", a déclaré Mme Fourneyron, citée dans le communiqué. Réclamée par le Comité international olympique (CIO) afin de restaurer la crédibilité du monde sportif dans la lutte contre le dopage, cette autorité de tests indépendante, devait à l'origine être pleinement opérationnelle pour les JO-2018 de Pyeongchang.



Cette nouvelle structure est ouverte aux fédérations internationales qui pourront la rejoindre sur une base volontaire, tout comme les organisations nationales antidopage (ONAD), avait expliqué en juillet Mme Fourneyron.

Ainsi, des fédérations internationales qui possèdent déjà des structures ad-hoc ou qui sont loin de remplir les normes et les obligations de la lutte contre le dopage, ne rejoindront pas forcément cette nouvelle entité, comme par exemple l'Union cycliste internationale (UCI) dans le premier cas, ou les Ligues professionnelles de baseball ou de football américain dans le second cas.

Le conseil d'administration de l'ITA est composé de cinq membres, sa présidente Mme Fourneyron, ainsi qu'un représentant du CIO, le Turc Ugur Erdener, un autre d'une fédération internationale, une athlète, la nageuse zimbabwéenne Kirsty Coventry et un expert des questions de dopage.

NATATION / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE OPEN (PETIT BASSIN): Coup d'envoi de la compétition à la piscine M'hamed-Baha (Alger)

Le Championnat national Open de natation en petit bassin (25m), prévu sur quatre jours, a débuté hier à la piscine M'hamed-Baha de Bab Zouzar (Alger) avec la participation de quelque 200 nageurs dont 66 filles.

Huit séances sont au programme de la compétition, à raison de deux séances par jour. Les séries sont programmées lors des séances matinales et les finales en fin de journée.

Les trois premiers de chaque épreuve chez les hommes et les dames recevront une médaille (or, argent et bronze). Idem pour les courses de relais.

Aussi, trois trophées seront mis en jeu par la Fédération algérienne de natation. Il s'agit de celui du meilleur club, sur la base des médailles totalisées par les messieurs, un autre chez les dames et enfin un troisième en fonc-

tion des breloques récoltées par les deux sexes. Les participants, dont les nageurs professionnels algériens établis à l'étranger, représentent un total de 37 clubs issus de 13 ligues de wilaya.

Programme de la journée d'hier:

1re séance (09h00):

50m nage libre (messieurs et dames), 200m brasse (messieurs et dames), 100m dos (messieurs et dames), 400m nage libre (messieurs et dames), 100m 4 nages (messieurs et dames), 4x50m 4 nages mixte (finale directe).

2e séance (17h00):

50m nage libre (messieurs et dames), 200m brasse (messieurs et dames), 100m dos (messieurs et dames), 400m nage libre (messieurs et dames), 100m 4 nages (messieurs et dames), 4x50m nage libre mixte (finale directe).



BASKET-BALL :

Le RC Constantine veut aller le plus loin possible en Coupe d'Algérie

Le club phare de basket-ball de la ville des Ponts, le Racing club de Constantine (RCC), auteur d'un bon parcours lors de l'édition précédente de la coupe d'Algérie, ambitionne d'atteindre cette année un tour avancé de la compétition, a indiqué son entraîneur Rochdi Karoui.

Née fin 2016 de la fusion de deux anciens clubs, à savoir le CS Constantine (champion d'Algérie en 2015) et l'UF Constantine, cette équipe, qui a entamé la préparation de la saison sportive 2017-2018 au mois de septembre dernier par un stage bloqué, est fin prête pour affronter le WRB Djelfa en 16es de finale de Coupe, samedi à partir de 15h00 à Boufarik (Blida). Entre la préparation physique à la salle de musculation et les entraînements à la salle omnisports d'El-Mansoura de Constantine, l'entraîneur du RCC a mis à profit les matchs de championnat pour tenter "de voir l'efficacité des plans tactiques élaborés pour les matchs de



coupe". Et d'ajouter: "On a une bonne équipe qui a été éliminée difficilement en coupe d'Algérie l'année passée par le GS Pétroliers. Si on avait bénéficié d'un soutien financier, on aurait pu créer la surprise". Même si le prochain match du RCC sera en coupe, l'équipe garde une pensée pour le championnat, où elle est mal en point avec sa 15e et avant-dernière place au classement (22 points et 2 matchs en moins), ce qui pourrait être synonyme de "play-down" pour les coéquipiers de Tarek Loukid. "Notre position actuellement au classement du championnat de Nationale 1 est inconfortable à

cause de différents problèmes, dont le manque de ressources financières et l'absence des joueurs importants de l'équipe pour cause de blessure ou non-qualification", a-t-il tenté de justifier. Le Racing club de Constantine compte dans son effectif plusieurs joueurs talentueux comme Meftah Salah, Housssem Kebach, Louadfel Sofiane ou encore l'ancien international expérimenté Loukid.

L'équipe, qui a échappé de justesse à la relégation la saison dernière, reste sur une défaite en championnat sur le terrain de l'IR Bordj Bou Arréridj sur le score de 79 à 61.

AP3

JOURNÉE MONDIALE DE LA RADIO : Le rôle de la radio dans le développement du sport scolaire souligné à Alger

La promotion du sport scolaire au niveau des établissements constitue la base de toutes les actions entreprises pour une jeunesse équilibrée et l'espace de formation des générations futures, ont plaidé mardi à Alger les intervenants à l'occasion de la journée mondiale de la Radio, sous le thème "La Radio et le Sport". Organisée au Centre culturel "Aïssa Messaoudi" de la Radio algérienne à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la Radio dont le thème retenu par l'Unesco pour cette année est la "Radio et le sport", cette journée a vu la présence du ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) et représentants du ministère de l'Éducation nationale. A cet égard, les intervenants ont souligné, en outre, que la promotion du sport scolaire nécessite l'élaboration d'un plan spécial mettant à contribution les parties actives en la matière et la mobilisation des moyens de nature à réhabiliter cette discipline.

Ils ont mis également l'accent sur la nécessité d'accorder un intérêt particulier à la formation des encadreurs spécialisés afin de couvrir le déficit accusé dans le cycle primaire et consolider les établissements scolaires par l'ouverture de postes budgétaires aux diplômés qui sont au nombre de 81 seulement répartis sur neuf wilayas du pays.

"Il faut revoir le volume horaire accordé à l'éducation physique et sportive (EPS) tout en accordant le maximum de moyens matériels et logistiques au niveau des écoles primaires", a indiqué Djamel Issiakhi, inspecteur en éducation physique et sportive (EPS).

De son côté, Kacem Djalal, directeur de l'enseignement moyen, a mis en exergue le rôle de la Fédération algérienne du sport scolaire (FASS), un partenaire incontournable dans le développement et la promotion de cette discipline.

Le directeur central au ministère de la jeunesse et des Sports, Abdelmalek Yaker, s'est longuement étalé sur la situation du sport scolaire au niveau des établissements par rapport aux années précédentes, en témoignant les bons résultats réalisés par les athlètes dans plusieurs disciplines.

Dans ce registre, le responsable a mis l'accent sur "la nécessité de doter le lycée national du sport de Draria, wilaya d'Alger, de moyens l'habilitant à accomplir sa mission", soulignant la nécessité d'inscrire à moyen terme des projets de réalisation de lycées sportifs régionaux. La célébration de la journée mondiale de la Radio, a été organisée sous l'égide du ministre de la Communication Djamel Kaouane qui dans une brève intervention a estimé que la Radio nationale constitue "une étape essentielle dans la vie de la société et un moyen exceptionnel de communication". A l'occasion de la journée mondiale de la Radio, les différentes chaînes nationales, thématiques et régionales de la radio algérienne, diffusent des émissions spéciales sur la couverture des événements sportifs.

HANDBALL / DIVISION EXCELLENCE DAMES :

Le programme de la 11^e journée

Programme de la 11^e journée du Championnat d'Algérie de handball, division Excellence dames, prévue vendredi et samedi :

Demain (15h00):

US Akbou - GS Pétroliers

Samedi (11h00):

JS Ouzellaguen - HBC El-Biar
ASEFAK Constantine - CHB Bachdjarah
HBB Saïda - HBCF Arzew
HC Mila - NRF Constantine

Classement :	Pts	J
1. HBC El-Biar	20	10
2. GS Pétroliers	18	10
3. NRF Constantine	15	10
4. HBB Saïda	11	10
5. US Akbou	9	10
--. JS Ouzellaguen	9	10
7. CHB Bachdjarah	7	10
8. HBCF Arzew	6	10
9. ASEFAK Constantine	5	10
10. HC Mila	0	10

FOOTBALL/SÉLECTION ALGÉRIENNE DES U20 : **Défaite des Verts face au WA Boufarik en amical (2-1)**



La sélection algérienne masculine des U20 a perdu face à la formation première du WA Boufarik (2-1) en match amical disputé mardi au Centre technique de Sidi-Moussa (Alger) en marge d'un stage de préparation.

"Après un début de match timide où les joueurs du WAB se sont d'emblée rués vers l'attaque et parviennent même à inscrire deux buts, les sélectionnés algériens ont par la suite repris les choses en main mais l'efficacité devant les bois leur a fait défaut. Il fallait attendre la 2e mi-temps et les changements opérés pour assister au retour des Verts qui réduisent la marque mais ne parviennent pas à revenir au score", a écrit la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site web. Selon la même source, ce test a permis au duo Salim Seba-Hocine Achiou de prendre "beaucoup de notes dans une rencontre très disputée". Entamé le 11 février dernier, le stage de la sélection nationale des U20 a pris fin hier à midi.

LE DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL RABAH SAÂDANE : **«Le football algérien s'est installé dans le court terme, sans vouloir en sortir»**

Le football algérien s'est installé dans le court terme, sans vouloir en sortir, a affirmé le directeur technique national Rabah Saâdane dans une interview à Jeune Afrique publiée mardi, déplorant la négligence de la formation des jeunes joueurs.

"Parce qu'il y a une vision à court terme, le football algérien s'est installé dans ces habitudes, sans vraie volonté d'en sortir", a-t-il dit au sujet d'un "désintérêt progressif" dans cette discipline très populaire, faisant constater qu'aujourd'hui, "on veut des résultats immédiats".

"Prenez les clubs professionnels : tout l'argent est consacré à l'équipe A. On va chercher des joueurs dans des pays africains, à qui on offre de très gros salaires. On va chercher des entraîneurs étrangers, souvent européens, à qui on offre aussi de bons salaires", a-t-il expliqué, regrettant qu'il n'y a "plus d'argent pour le reste", en raison de l'explosion de la masse salariale des joueurs algériens. Evoquant la formation, l'an-

cienn sélectionneur des Verts a indiqué que depuis les années 1970 et 1980, durant lesquelles, le fonctionnement du football algérien, soutenu à l'époque par des entreprises nationales, "était professionnel, structuré", "il n'y a pas eu de volonté de relancer vraiment la politique de formation, pourtant essentielle pour le football d'un pays".

"Si rien n'est fait à la base, a-t-il dit, on ne peut pas bâtir à long terme", prenant en exemple la formation dans des pays comme la France, l'Espagne, la Tunisie, le Ghana ou le Nigeria.

A propos du renforcement de l'équipe nationale par les joueurs algériens binationaux, Rabah Saâdane a estimé que c'est une "très bonne chose" que l'Algérie puisse compter sur des joueurs nés en France et qui ont profité de la formation française.

"Ils ont rendu de grands services et nous avons besoin d'eux, maintenant et à l'avenir", a-t-il soutenu, soulignant par ailleurs que pendant des années, "on a trop négligé le football local".

"Or, l'Algérie est un vrai



pays de football, avec des jeunes et un énorme potentiel. La formation des jeunes, mais aussi des entraîneurs, a été négligée depuis au moins 10 ans. Il y avait une direction technique nationale (DTN), mais sans moyens. En 2009, alors que j'étais sélectionneur, j'avais souhaité reprendre en mains la DTN, ce qu'on m'avait refusé", a-t-il expliqué, relevant que la réalité est l'Algérie est "rarement" sur les compétitions continentales de jeunes, les CAN U17 ou U20. Pour lui, il faut mettre en place un "travail de fond" et une DTN "forte, bien structurée, avec

des moyens", précisant qu'il faut travailler au niveau local, régional et national.

"Il faut penser au futur. L'Algérie dispose d'un important réservoir de joueurs, mais il est mal exploité", a-t-il estimé, mettant en valeur la politique de formation engagée par la France, dans les années 1970, qui lui a permis de récolter les fruits plus tard.

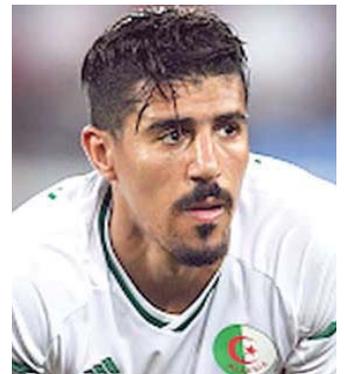
"Nous avons pris beaucoup de retard. Le travail est immense, tout cela va prendre du temps. Tout le monde doit comprendre que nous ne pouvons plus continuer ainsi", a-t-il conclu.

LIGUE DES CHAMPIONS D'ASIE (1RE JOURNÉE-GR-3) **Un doublé de Bounedjah donne la victoire à Al Sadd contre Al Wasl 2-1**

L'international algérien d'Al Sadd Baghdad Bounedjah, auteur d'un doublé en fin de partie a offert les trois points de la victoire à son équipe en déplacement contre la formation émiratiste d'Al Wasl 2-1, mardi en match comptant pour la première journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Asie de football, groupe 3. Menés au score sur une réalisation émiratiste de Fabio Virginio de Lima (26'), les Qataris ont attendu l'entrée en jeu de l'attaquant algérien à la 54e minute pour renverser leur adversaire grâce à deux buts de Bounedjah à la 79e et 90e minutes. A la faveur de cette victoire sur le fil, Al Sadd prend la tête du groupe 3 avec 3 points tandis que l'équipe d'Al Wasl est lanterne rouge.

Eloigné des terrains depuis deux mois à cause d'une fracture au niveau du tibia, le buteur avait effectué jeudi dernier un retour gagnant à la compétition en inscrivant l'un des deux buts de son équipe contre Al Rayyane (2-0) dans le Clásico comptant pour la 16e journée du championnat qatari de football (QNB).

Incorporé par l'entraîneur Jesualdo Ferreira en seconde période à la place de son compatriote Hamroun Jugurtha, Bounedjah a réussi à inscrire le second but de la partie à la 79e minute en reprenant victorieusement une balle qui a ricoché sur la transversale du portier adversaire. C'était le 7e but de l'Algérien cette saison en autant de rencontres en championnat.



FOOTBALL / LIGUE 2 MOBILIS (20E JOURNÉE) : **Plusieurs duels intéressants à l'affiche, pour l'accession et pour le maintien**

Plusieurs matchs intéressants sont au programme de la 20e journée du Championnat de Ligue 2 Mobilis de football, prévue ce week-end, avec notamment trois duels à l'affiche pour l'accession et deux autres pour le maintien, particulièrement CA Batna - CRB Aïn Fekroune, entre le dernier qui recevra l'avant-dernier. Plus haut dans la hiérarchie, le MO Béjaïa et la JSM Skikda, actuels deuxièmes avec 35 points, accueilleront respectivement le CA Bordj Bou Arreridj (4e) et le RC Relizane (6e), avec l'ambition de l'emporter pour rester au contact du leader, l'AS Aïn M'lila, qui de son côté partira avec la faveur des pro-

nostiques en recevant l'actuel 11e, le RC Kouba.

Le troisième match au sommet au menu de cette 20e journée mettra aux prises l'ASO Chlef et la JSM Béjaïa, entre le 6e qui recevra le 5e, avec la possibilité de se rapprocher un peu plus du podium en cas de victoire. Pour le maintien, l'autre duel intéressant opposera le MC El Eulma et l'Amel Boussaâda, entre l'actuel premier relégable qui accueillera le 9e. Le MCEE est condamné à l'emporter, car sa dernière défaite chez le RC Kouba (2-1) l'a placé à deux longueurs derrière l'actuel premier non relégable, le GC Mascara, faisant qu'un nouveau revers

compliquerait davantage sa situation. Les matchs restants opposeront des clubs de milieu de tableau, mais ne devraient pas manquer d'épices pour autant, car leur issue pourrait générer un important changement sur leur classement actuel. Le duel le plus intéressant à suivre sera probablement ASM Oran - GC Mascara, car outre son importance sur le plan technique, il revêtira le cachet derby, entre deux prestigieux clubs de l'Ouest. Le dernier match de cette 20e journée opposera le MC Saïda et le WA Tlemcen, entre le 10e qui recevra le 12e. Deux clubs relativement à l'aise en ce moment, mais pour qui la réussite



d'un bon résultat reste souhaitable, au risque de chuter dangereusement dans la zone de turbulences.

Le choc des mal-classés CA Batna - CRB Aïn Fekroune a été programmé samedi, en clôture de cette 20e journée, dont les

autres rencontres se joueront toutes le vendredi. Le public sera présent dans les différents stades, sauf à Skikda, où la JSMS locale devra se passer du soutien du "douzième homme" en raison du huis clos.

LIGUE 1 MOBILIS (20^E JOURNÉE) :

L'USMBA et le MCO lancent une campagne de sensibilisation avant le derby de l'Ouest

Une campagne de sensibilisation est lancée par les sages, aussi bien à l'USM Bel Abbès qu'au MC Oran, avant le grand derby de l'Ouest qui s'annonce prometteur et indécis, samedi au stade du 24 février 1956 de Sidi Bel Abbès, dans le cadre de la 20^e journée du championnat de Ligue 1 de football.

Le derby de l'Ouest est souvent sorti de son cadre sportif, lors de ces dernières années, en enregistrant des dépassements, notamment du côté des supporters des deux camps, rendant désormais électriques les rapports entre les deux parties. Lors de l'exercice passé, le bus du MCO a été attaqué par des "pseudo supporters" à l'entrée de la ville de Sidi Bel Abbès, alors qu'il se dirigeait vers le stade.

Les supporters oranais, quant à eux, ont vécu le calvaire avant de regagner leur ville à l'issue du match.

Il fallait alors s'attendre à une "revanche" des Hamraoua, et cela s'est, sans surprise, produit au cours du match aller entre les deux équipes au stade Ahmed-Zabana d'Oran. Et pour mettre justement un terme à cette "animosité" entre les deux galeries, les dirigeants et les sages au sein des deux clubs voisins multiplient, depuis le début de cette semaine, leurs appels au fair-play incitant leurs fans à faire du rendez-vous de samedi prochain une véritable fête du football dans l'Ouest du pays, sachant que seuls l'USMBA et le MCO représentent cette région dans la cour des grands cette saison.

Déjouer le complot

Le membre actionnaire dans la société sportive par actions de la formation de la "Mekerra", Belkacem Aïda, a posté, mercredi, un message via sa page officielle sur Facebook à l'adresse des supporters des deux équipes, par lequel il a appelé les vrais supporters des deux formations à déjouer le complot de certains pseudo-fans qui veulent porter préjudice aux relations historiques et fraternelles entre les deux clubs voisins.

Il a rappelé au passage que les dirigeants et les joueurs, ainsi que les vrais supporters de l'USMBA et du MCO, ont tout le temps eu des rapports exemplaires et que ceux qui sont en train de semer la zizanie depuis quelques années ne représentent pas les vrais amoureux des deux "teams".

Pour sa part, le capitaine d'équipe de l'USMBA, Fares Benabderrahmane, a exhorté les supporters de la Mekerra et d'El-Hamri à donner une véritable leçon de fair-play à l'occasion de la rencontre de samedi prochain.

Même son de cloche chez les Oranais, où le capitaine d'équipe et gardien de but, Abderraouf Nateche, a appelé les supporters à la sagesse et au fair-play.

Avant ce match, une polémique a déjà éclaté au sujet du quota des billets qui seront réservés aux supporters oranais.

Les locaux, sous la pression de leur galerie, comptent attribuer cinq cent tickets aux visiteurs, justifiant que les leurs avaient bénéficié du même nombre de sésames lors de la manche aller, soldée par un nul (1-1) à Oran.

Le MCO se déplacera à Sidi Bel Abbès pour défendre sa deuxième place au classement qu'il avait pris samedi dernier grâce à sa victoire à domicile contre le DRB Tadjenanet (3-2), tandis que l'USMBA compte confirmer sa brillante victoire ramenée de son déplacement à Alger contre l'USM Alger (2-1), ce qui lui a permis de se hisser à la 9^e place, tout en continuant à tabler sur une place sur le podium si l'équipe venait de récupérer ses six points délaqués sur décision de la Fédération internationale de football.

APS

Le leader en danger à Alger, choc des mal classés à Tadjenanet

Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football le CS Constantine sera face à un sérieux test en déplacement contre le MC Alger, alors que le DRB Tadjenanet affrontera la JS Kabylie dans un véritable choc des mal-classés, à l'occasion de la 20^e journée de la compétition prévue aujourd'hui, demain et samedi.

Tenu en échec à la surprise générale par l'USM El-Harrach (0-0), le CSC sera en péril face au "Doyen" dans un match indécis au stade olympique du 5-juillet. Le club phare de Cirta (1^{er}, 39 pts) est appelé à bien négocier cette sortie algéroise au risque de voir l'écart se réduire avec ses poursuivants.

Le MCA (4^e, 30 pts), qui reste sur deux défaites de rangs, dont une au tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions face aux Congolais de l'AS Otoho (2-0) est sommé de réagir et remporter cette rencontre à "six points", selon le directeur général sportif du "Doyen" Kamel Kaci Saïd.

Le MC Oran (2^e, 32 pts) sera au rendez-vous avec le derby de l'Ouest face à l'USM Bel-Abbès (9^e, 23 pts) dans un duel ouvert et prometteur. La formation de la "Mekerra", auteur d'une retentissante victoire à Alger face à l'USMA (2-1) aura à cœur d'enchaîner un autre succès et du coup se remettre définitivement de la défalcation de six points infligée par la FIFA pour non paiement d'un jeu étranger.

La JS Saoura (3^e, 31 pts), sans la moindre victoire depuis trois journées, effectuera un déplacement périlleux à Alger pour affronter le Paradou AC (6^e, 28 pts), battu à deux reprises dans son antre d'Omar-Hamadi cette saison face à l'USM El-Harrach (3-2) et le MC Alger (2-1). Les gars de la Saoura, qualifiés pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie, devront impérativement éviter une autre déconvenue qui pourrait mettre leur place sur le podium en péril.



Le Chabab pour la confirmation à Sétif

L'USM Alger (4^e, 30 pts) affrontera l'USM El-Harrach (15^e, 17 pts) dans un derby algérois des extrêmes. Si l'USMA, où rien ne va plus, aspire à se racheter de son revers face à l'USMBA, l'USMH n'aura plus droit à l'erreur alors qu'une victoire lui permettrait de continuer sa mission de sauvetage.

Le NA Hussein-Dey (7^e, 27 pts), vaincu depuis la 7^e journée (en déplacement face à la JS Saoura 1-0, ndlr) espère préserver sa série à domicile face à la lanterne rouge de l'USM Blida (16^e, 12 pts), battue au stade Brakni face PAC (0-1).

Une énième défaite des Blidéens viendrait compliquer davantage leur mission du maintien parmi l'élite. Les hommes de Kamel Bouhelal sont condamnés à sortir le grand jeu pour espérer obtenir un bon résultat.

L'ES Sétif (8^e, 26 pts), dont la dernière victoire en championnat remonte à la 14^e journée face au DRB Tadjenanet (2-0) devrait se méfier du CR Belouizdad (11^e, 22 pts), en pleine

phase de redressement. Ayant renoué avec la victoire en battant l'US Biskra (1-0) après 15 matchs de disette, le Chabab est allé faire match nul à Bamako face aux Maliens de Onze Créateurs (1-1) en match aller du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération (CAF), de quoi donner des inquiétudes aux Sétifiens, capables de mille tours comme du pire.

L'Entente, large vainqueur dimanche (6-0) face aux Centrafricains du Real de Bangui en tour préliminaire aller de la C1, sera certainement mise à rude épreuve face au CRB, avide de confirmer son réveil.

En bas du tableau, le choc des mal-classés DRB Tadjenanet (14^e, 18 pts) - JS Kabylie (12^e, 19 pts) sera suivi avec une grande attention par les puristes au vu de son grand enjeu pour ces deux équipes qui luttent pour le maintien, alors que l'US Biskra (12^e, 19 pts) tentera dans son antre du 18-février d'El-Alia de freiner l'Olympique Médéa (9^e, 23 pts), auteur de deux victoires de rang.

LIGUE 2 MOBILIS /WA TLEMCCEN : Foued Bouali pour provoquer le déclic

Le WA Tlemccen espère bénéficier de l'apport de son ancien entraîneur, Foued Bouali, nommé au poste de conseiller technique de ce club de Ligue deux de football, afin d'éviter de revenir rapidement en division amateur.

Bouali, qui a décliné l'offre de la direction du club alors qu'elle a souhaité le nommer à la tête de la barre technique en remplacement de Kheïreddine Kherris, a accepté en revanche de contribuer à sa manière dans l'opération de sauvetage de la formation phare des "Zianides".

Le technicien, qui vient d'être démis de ses fonctions aux commandes techniques de la JS Saoura laissant cette dernière à la deuxième place de la Ligue 1, s'est adressé

aux joueurs dans le vestiaire pour sa prise de contacts avec eux.

Il les a notamment exhortés à redoubler d'efforts et surtout croire en leurs capacités pour sortir l'équipe de la zone de turbulences qu'elle traverse, notamment depuis le début de la phase retour.

L'arrivée de Bouali, en tant que conseiller technique, coïncide avec le retour à de meilleurs sentiments de l'entraîneur Kherris, qui a renoncé à sa démission qu'il avait annoncée à l'issue de la défaite à domicile contre la JSM Skikda (2-0), vendredi passé dans le cadre de la 19^e journée.

L'ancien défenseur international, qui a repris son poste depuis mardi, misera sur l'apport de son ancien



coach au WAT, Bouali, pour éviter à son équipe la relégation en division amateur, une saison seulement après son accession.

Les Bleu et Blanc, qui

rendront visite au MC Saïda, occupent la 11^e place au classement avec 20 points, devançant de trois unités, le premier potentiel reléguable, le MC El Eulma.

GHOULAM, LE BEAU GESTE DE SES COÉQUIPIERS

Voilà un soutien qui va faire chaud au cœur de Faouzi Ghoulam. Tout juste remis d'une rupture du ligament croisé du genou droit, le latéral gauche de Naples a enchaîné par une fracture de la rotule droite qui devrait le tenir éloigné des terrains pendant un mois encore. Face à tant de coups du sort, les coéquipiers de l'Algérien ont décidé de lui rendre hommage avant le choc contre la Lazio Rome (4-1) samedi en arborant tous un maillot floqué de son nom et de son numéro, le 31. Un joli geste salué par le Fennec sur Twitter.



Di Maria en veut au club madrilène !

Alors que le choc entre le Paris Saint-Germain et le Real Madrid a lieu ce mercredi soir, Angel di Maria devrait débiter sur le banc. En difficulté dans la capitale française, l'Argentin cherche une porte de sortie pour le prochain mercato.

Mais le fait de retrouver en Ligue des Champions son ancien club devrait raviver quelques souvenirs douloureux. L'ailier n'a en effet pas pardonné un épisode survenu en 2014 aux Merengues, comme il le confie dans une interview à So Foot.

Di Maria est alors en finale de la Coupe du monde avec l'Argentine. Blessé en quart, il a des chances de revenir sur le terrain pour la finale face à l'Allemagne. Mais une lettre du Real Madrid, demandant à la fédération argentine de ne pas le faire jouer, vient alors tout briser :

J'ai reçu cette lettre du Real Madrid le jour même de la finale du Mondial. J'ai pris la peine de la lire, puis je l'ai déchirée dans la foulée. La lettre racontait que la sélection argentine devait prendre en charge ce qui pouvait m'arriver dans le cas où j'étais aligné pour la finale. Un coup dur pour l'Argentin, qui n'a pas besoin de ce souvenir pour être à bloc face au Real mercredi : Je n'ai pas besoin de me souvenir de cette lettre pour être motivé contre eux. Jouer contre le Real Madrid, c'est déjà une motivation en soi. Di Maria a tourné la page avec le Real Madrid depuis. Élément important dans la conquête de la Décima lors de sa dernière saison dans la capitale espagnole, le joueur se voit bien aujourd'hui... au Barça :

Vardy un record qui en impose

Ecrasé par Manchester City (1-5) samedi en Premier League, Leicester a tout de même sauvé l'honneur par son attaquant Jamie Vardy (31 ans, 26 matchs et 13 buts en Premier League cette saison) qui avait temporairement remis les deux équipes à égalité en première période. Un but tout sauf anodin.

En effet, cette réalisation permet à l'Anglais d'établir un record puisqu'il est le premier joueur de l'histoire de la Premier League à marquer contre Arsenal, Chelsea, Liverpool, Manchester City, Manchester United et Tottenham au cours d'une même saison en championnat ! L'anti-Romelu Lukaku ?

Pochettino a adoré la réaction

"Nous avons très mal commencé ce match avec ce premier but encaissé puis le penalty. Ça semblait déjà joué pour la Juve, mais notre équipe a démontré un grand caractère. Nous avions l'idée de jouer au football, nous avons réussi à dominer la Juventus sur son propre terrain. Tout est possible pour la qualification", a estimé le technicien argentin. Avec les deux buts marqués à l'extérieur, Tottenham dispose 80% de chances de se qualifier selon les statistiques.

Chelsea, Giroud : «Ça fait du bien»

Titulaire pour la première fois avec Chelsea lundi soir face à West Bromwich Albion en Premier League (3-0), Olivier Giroud a rendu une copie prometteuse et sa performance a visiblement convaincu les médias anglais. Dans des propos à retrouver ce mardi dans la presse anglaise, l'attaquant des Blues affirme qu'il se déjà comme chez lui à Chelsea. "Je me sens très bien. Cela faisait peut-être deux mois que je n'avais pas débuté un match. Ça fait du bien (...) J'ai travaillé dur pour être prêt physiquement et pour faire ce que l'entraîneur m'a demandé de faire tactiquement. Il y a encore de la place à l'amélioration mais je prends beaucoup de plaisir", a lâché l'international français, impliqué sur l'ouverture du score d'Eden Hazard. Giroud est finalement sorti en seconde période en raison d'une douleur au niveau du mollet.



Kompany préféré à Laporte

Manchester City est en Suisse ce mardi soir, dans l'antre du FC Bâle pour le compte des huitièmes de finale aller de Ligue des champions. Josep Guardiola a choisi de faire confiance à Nicolas Otamendi et Vincent Kompany au moment de composer sa charnière, au détriment donc de John Stones et du Français Aymeric Laporte, envoyés sur le banc de touche. Leroy Sané et David Silva, fraîchement remis, sont eux aussi remplaçants. Le onze de départ: Ederson - Walker, Otamendi, Kompany, Delph - De Bruyne, Fernandinho, Gündogan - B. Silva, Agüero, Sterling.



ALGÉRIE - EAU

M. Yousfi prend part à Dubaï aux travaux de la 6^e session du Sommet mondial des gouvernements

Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, a pris part en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux travaux de la 6^e session du sommet mondial des gouvernements, qui s'est tenu à Dubaï (Emirats Arabes Unis), du 11 au 13 février, a indiqué un communiqué du ministère.



Accompagné de l'ambassadeur de l'Algérie aux Emirats arabes unis, M. Salah Attia, le ministre a participé à plusieurs conférences et réunions organisées en marge de cette rencontre, souligne la même source.

Les participants au sommet ont abordé différents volets dont l'avenir de la santé complémentaire et de la technologie vitale, les sociétés de l'avenir: la culture humaine et le périple du développement humain au prochain siècle, et la construction de l'identité gouvernementale.

Ils ont également abordé l'importance de rétablir l'espoir en un avenir meilleur, les Etats virtuels et l'avenir de la gouvernance mondiale, et les nouvelles dimensions de la justice à l'ère des technologies.

Le sommet a vu la participation de 4.000 personnalités représentant 140 Etats et 16 organisations internationales, dont des présidents et vice-présidents d'Etats, outre des personnalités mondiales leaders représentant les secteurs public et privé.

La 6^e session du sommet mondial des gouvernements a connu, en outre, l'organisation de 120 séances interactives avec la participation de 130 interlocuteurs mondiaux, ajoute la même source.

Le sommet mondial des gouvernements est le plus grand rassemblement gouvernemental mondial annuel et se veut une tribune internationale visant à promouvoir l'avenir des gouvernements et leur permettre de réaliser davantage de succès et de leadership.

ALGÉRIE - ROYAUME-UNI

M. Bensalah examine avec le nouvel ambassadeur britannique le renforcement de la coopération bilatérale

Le renforcement des relations bilatérales et l'élargissement des domaines de coopération ont été au centre de la rencontre qui a regroupé mardi à Alger le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et le nouvel ambassadeur du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord à Alger, Barry Lowen. Les deux parties ont évoqué les perspectives de promouvoir la coopération bilatérale, notamment dans le domaine économique en encourageant le partenariat, indique un communiqué du Conseil. Les deux responsables ont par ailleurs souligné l'importance de renforcer la coopération interparlementaire saluant le programme de formation élaboré au profit des cadres du parlement, précise la même source.



Le renforcement des relations bilatérales et l'élargissement des domaines de coopération ont été au centre de la rencontre qui a regroupé mardi à Alger le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et le nouvel ambassadeur du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord à Alger, Barry Lowen. Les deux parties ont évoqué les perspectives de promouvoir la coopération bilatérale, notamment dans le domaine économique en encourageant le partenariat, indique un communiqué du Conseil. Les deux responsables ont par ailleurs souligné l'importance de renforcer la coopération interparlementaire saluant le programme de formation élaboré au profit des cadres du parlement, précise la même source.

APS

ALGÉRIE - FRANCE

Gaïd Salah reçoit le chef d'Etat-Major particulier du président français

Le Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a reçu en audience mardi à Alger au siège de l'Etat-Major de l'ANP, l'Amiral Bernard Rogel, chef d'Etat-Major particulier du président de la République française.

Lors de cette rencontre, les deux parties "ont eu des



discussions qui ont porté sur l'état de la coopération

militaire entre les deux pays, et ont échangé les ana-

lyses et points de vue sur les questions d'intérêt commun".

Ont pris part à cette rencontre des officiers généraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-Major de l'ANP, ainsi que les membres de la délégation militaire française. A l'issue de la rencontre, les deux parties ont échangé des cadeaux symboliques et l'Amiral Bernard Rogel a signé le livre d'or de l'Etat-Major de l'ANP.

ALGÉRIE - SUISSE

Possibilité de renforcer le partenariat algéro-suisse dans le secteur de la formation professionnelle

L'ambassadrice de Suisse en Algérie, Muriel Barsek Kohen, a mis l'accent, mardi à Ain Témouchent, sur la possibilité de renforcer les moyens de partenariat bilatéral dans le domaine de la formation professionnelle.

Visitant le centre de formation professionnelle et d'apprentissage CFPA Bouzidi Larbi d'Ain Témouchent, en compagnie de la wali Labiba Ouinez, la diplomate suisse a indiqué que sa visite s'inscrit dans le cadre du renforcement et de la promotion des relations bilatérales.

Elle a précisé que cette visite lui a permis de constater de visu les créneaux de formation des jeunes et les

matières dispensées dans la wilaya pour assurer l'insertion de cette frange de la société, tout en faisant part de sa disponibilité pour étudier toutes les demandes du secteur en matière de formation des formateurs.

Concernant les domaines pouvant faire l'objet d'investissements, Mme Barsek Kohen a indiqué que la wali d'Ain Témouchent lui avait présenté les opportunités d'investissement dans la région et les facilitations et incitations octroyées par l'Etat algérien pour encourager l'investissement. La diplomate suisse a souligné la nécessité de nouer des contacts entre des entreprises et des opérateurs économiques des deux pays et



de coordonner les démarches avec les chambres de commerce et d'industrie algériennes afin de concrétiser des partenariats gagnant-gagnant dans ce domaine. De son côté, la wali d'Ain Témouchent, Labiba Ouinez, a mis l'accent sur les mesures incitatives

octroyées par l'Etat dans le domaine de la promotion de l'entrepreneuriat, des dispositifs de soutien à l'emploi et l'intérêt accordé aux PME.

Lors de sa visite, la diplomate suisse s'est rendue à l'établissement de l'enfance assistée, dans la commune de Béni Saf.

ALGÉRIE - TCHÈQUE

Nouvelles perspectives de coopération en matière d'ingénierie hospitalière

L'élargissement de la coopération bilatérale dans le domaine de la santé a été au centre des discussions mardi à Alger, entre le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr Mokhtar Hasbellouli et l'ambassadeur de la République Tchèque en Algérie, Martin

Vavra, indique un communiqué du ministère. Après avoir passé en revue l'état de la coopération actuelle dans le domaine de la santé, les deux parties ont convenu de la "nécessité d'élargir" cette coopération en tenant compte des potentialités de chaque pays et de ses besoins, précise la

même source. A cet effet, l'expertise tchèque en matière d'ingénierie hospitalière sera "examinée à la lumière des orientations actuelles en matière de développement économique national basé sur l'investissement en Algérie dans des projets à forte intégration nationale".

ALGÉRIE - PORTUGAL

Identification des domaines prioritaires de coopération entre l'Algérie et le Portugal

Des domaines prioritaires de coopération algéro-portugaise dans le secteur de la santé ont été identifiés, mardi à Alger, à l'issue de la rencontre entre le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr Mokhtar Hasbellouli avec l'ambassadeur du Portugal en Algérie, M. Carlos Oliveira, indique un communiqué du minis-

tère. "Les domaines de la recherche pharmaceutique, de l'ouverture des marchés des deux pays aux produits pharmaceutiques fabriqués localement, la chirurgie cardiaque pédiatrique, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans le domaine de la santé ainsi que les équipements de santé ont été identifiés comme do-

maines prioritaires", précise la même source. Ces domaines prioritaires feront l'objet de consultations en vue de leur approfondissement avant la venue en Algérie du ministre de la Santé du Portugal auquel une invitation a été adressée pour effectuer une visite officielle en Algérie.

Les discussions entre les deux parties ont porté

sur la "nécessité de diversifier et d'élargir" la coopération dans le domaine de la santé qui se confine actuellement au seul domaine de la construction hospitalière", est-il expliqué. Le développement des relations bilatérales et la recherche de nouvelles opportunités de partenariat ont été également au centre des discussions.

APS